



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES CONDITIONS
DE BANQUE DANS L'UEMOA AU COURS DES
CINQ DERNIERES ANNEES (2007-2012)**

Novembre 2012



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Siège - Avenue Abdoulaye FADIGA
BP : 3108 - DAKAR (Sénégal)
Tél. : +221 33 839 05 00
Télécopie : +221 33 823 93 35
Télex : BCEAO 21833 SG /
21815 SG / 21530 SG / 21597 SG
Site internet : <http://www.bceao.int>

Directeur de Publication

Bassambié BATIONO

*Directeur de la Recherche
et de la Statistique*

Email : courrier.zdrs@bceao.int

Impression :

Imprimerie de la BCEAO
BP : 3108 - DAKAR



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES CONDITIONS DE BANQUE DANS
L'UEMOA AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES (2007-2012)**

Novembre 2012

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
Liste des tableaux, graphiques et encadrés	3
Résumé	4
INTRODUCTION	5
I. APERCU DE L'ENVIRONNEMENT BANCAIRE	5
1.1. Paysage bancaire	5
1.2. Environnement économique et financier	7
II. SITUATION DU MARCHE DU CREDIT BANCAIRE	8
2.1. Taux d'intérêt débiteur des banques	8
2.2. Volume des crédits mis en place	15
III. EVOLUTION DES DEPOTS BANCAIRES	19
3.1. Montants des dépôts bancaires	19
3.2. Taux créditeurs	21
IV. CONDITIONS GENERALES DE BANQUE	22
4.1. Conditions d'ouverture de comptes bancaires	22
4.2. Frais de tenue de compte	23
4.3. Charges et commissions liées à la mise en place des crédits	24
Conclusion	24
Annexe 1 : Evolution des taux débiteurs par pays	26
Bénin	26
Burkina	26
Côte d'Ivoire	27
Guinée-Bissau	28
Mali	29
Niger	30
Sénégal	31
Togo	31
Annexe 2 : Tableaux statistiques pour l'UEMOA et par pays	33

LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ENCADRES

	<i>Pages</i>
Tableau 1 : Répartition des établissements de crédits par pays	6
Tableau 2 : Taux de croissance économique	7
Tableau 3 : Evolution des prix du pétrole, de l'ICA et des crédits bancaires	19
Tableau 4 : Charges liées à la mise en place des crédits bancaires	24
Graphique 1 : Evolution du taux débiteur moyen de l'UEMOA	9
Graphique 2 : Evolution mensuelle du taux d'intérêt débiteur moyen	10
Graphique 3 : Evolution des taux d'intérêt du marché monétaire	11
Graphique 4 : Convergence des taux débiteurs	14
Graphique 5 : Courbe de répartition des bénéficiaires de crédits bancaires	15
Graphique 6 : Courbe de distribution des crédits bancaires	15
Graphique 7 : Cumuls mensuels des crédits mis en place	16
Graphique 8 : Structure des crédits	17
Graphique 9 : Crédit bancaire et activité économique	18
Graphique 10 : Cumuls annuels des dépôts bancaires	20
Graphique 11 : Structure des dépôts bancaires	21
Graphique 12 : Taux créditeur moyen	21
Graphique 13 : Taux débiteur au Bénin	26
Graphique 14 : Taux débiteur au Burkina	27
Graphique 15 : Taux débiteur en Côte d'Ivoire	28
Graphique 16 : Taux débiteur en Guinée-Bissau	29
Graphique 17 : Taux débiteur au Mali	29
Graphique 18 : Taux débiteur au Niger	30
Graphique 19 : Taux débiteur au Sénégal	31
Graphique 20 : Taux débiteur au Togo	32
Encadré 1 : Calcul des indicateurs de suivi des taux d'intérêt	9
Encadré 2 : Impact de la baisse du taux directeur sur le taux débiteur	11
Encadré 3 : Différentes appréciations du niveau du taux d'intérêt	15
Encadré 4 : Faiblesse de l'information, un obstacle à la baisse des taux	23

RESUME

Au cours des cinq dernières années, les taux d'intérêt appliqués par les banques de l'Union ont globalement augmenté. Le taux débiteur moyen calculé à l'échelle de l'Union s'est établi à 8,22% en 2011, contre 8,11% en 2010 et 7,62% en 2007. Ce niveau relativement élevé peut s'expliquer par l'accroissement des risques macroéconomiques, dans un contexte marqué par la crise financière internationale et la fragilisation de la situation socio-politique dans certains pays de l'Union.

L'analyse de la moyenne régionale des taux d'intérêt masque toutefois des disparités. Sur la période, le taux d'intérêt s'est nettement accru au Bénin, au Burkina et en Côte d'Ivoire. En revanche, c'est plutôt une baisse des taux qui a été enregistrée dans les autres pays, plus marquée au Niger et au Sénégal.

Cette évolution contrastée des taux par pays s'est traduite par une réduction de leur dispersion. L'écart entre le taux d'intérêt le plus élevé et le taux d'intérêt le plus faible est passé de 4,88 points de pourcentage en 2007 à 4,61 points en 2011. La place de Dakar affiche le taux d'intérêt moyen annuel le plus bas (7,06%), suivie de celle d'Abidjan (7,50%). Les places de Niamey (11,22%) et de Cotonou (11,18%) font partie des plus chères, notamment depuis 2009.

L'offre de crédits bancaires s'est considérablement accrue au cours des cinq dernières années. Le cumul annuel des crédits mis en place a connu une progression moyenne de 14,4% par an. Les crédits sont demeurés dominés par les facilités de trésorerie (69,2%), mais la part des crédits à la consommation a progressé sous l'effet probable de la campagne de promotion de la bancarisation, démarrée en 2009.

Les montants déposés dans les banques ont également enregistré une augmentation sensible de 13,0% en moyenne par an. La part des dépôts à moyen et long terme dans le total est passée de 20,7% en 2007 à 26,6% en 2011. Si cette tendance se poursuit, elle traduirait un progrès dans la stabilisation des ressources des banques.

Les conditions de rémunération des dépôts bancaires se sont améliorées. Le taux créditeur moyen calculé à l'échelle de l'UEMOA est passé de 4,78% en 2007 à 5,12% en 2010, puis à 5,25% en 2011. Les taux créditeurs les plus élevés sont observés au Burkina et en Côte d'Ivoire, avec des taux moyens respectifs de 5,84% et 5,31% en 2011.

Les autres conditions de banques, notamment les frais de tenue de compte, les commissions de mouvement de compte et les montants minimums exigés à l'ouverture de compte bancaire ont été revues à la baisse par les banques entre 2007 et 2011. Toutefois, l'ampleur des modifications dépend de chaque banque. La plupart des banques ne prélèvent plus de commissions de mouvement de compte ou de frais liés à l'utilisation de cartes de retrait.

Au total, l'analyse des données collectées permet de confirmer la rigidité à la baisse des taux d'intérêt débiteurs des banques. Les actions mises en œuvre par la Banque Centrale, notamment celles visant à réduire le coût du crédit bancaire, ont eu un impact ponctuel et limité dans la durée. Le repli des taux, noté en 2010 par rapport à 2009, a été interrompu en 2011 par les effets de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire.

En 2012, les taux d'intérêt se sont globalement inscrits en baisse sur les sept premiers mois, ressortis à 8,02% en 2012 contre 8,47% en 2011, soit un repli de 45 points de pourcentage.

INTRODUCTION

L'élaboration d'un rapport sur l'évolution des conditions de banque au cours des cinq dernières années répond à deux principales préoccupations. D'une part, la Direction de la Recherche et de la Statistique envisage une plus large diffusion des informations collectées dans le cadre des enquêtes de conjoncture. D'autre part, la question du financement des économies de l'Union place aujourd'hui les banques au centre des réflexions. L'importance de cette problématique appelle à une analyse périodique des indicateurs disponibles sur les conditions de banque.

Au cours des cinq dernières années, en effet, les Autorités monétaires ont été amenées à prendre des mesures, à l'effet de stimuler le marché du crédit et fluidifier le financement des économies de l'Union. Au titre de ces mesures, peuvent être mentionnés, entre autres, la reprise puis l'intensification des injections de liquidités par appels d'offre à partir de 2007, l'abaissement du taux directeur de la BCEAO en 2009 et en 2012, ainsi que les ajustements successifs des coefficients de réserves obligatoires. Ces différentes actions de politique monétaire ont été accompagnées d'une sensibilisation accrue des acteurs de la vie économique et financière, en référence par exemple à la campagne de promotion de la bancarisation, démarrée en 2009, et aux rencontres périodiques organisées entre le Gouverneur et les dirigeants des banques.

Ces mesures ont-elles eu l'impact attendu? Si oui, par quel canal et avec quelle ampleur ont-elles été répercutées sur les taux d'intérêt pratiqués par les banques? Si non, quels sont les facteurs explicatifs ayant contribué à limiter l'impact des mesures de politique monétaire sur les conditions de banque? Telles sont quelques questions auxquelles le présent rapport se propose d'apporter des éléments de réponse, basées sur les données statistiques collectées auprès des banques.

Le rapport est structuré en quatre parties. La première partie présente un aperçu du paysage bancaire entre 2007 et 2011. La deuxième partie présente l'évolution des crédits bancaires et des taux d'intérêt débiteurs, en les mettant en rapport avec les principales mesures de politique monétaire mises en œuvre au cours de la période. La troisième partie présente les dépôts effectués par la clientèle des banques et les taux d'intérêt créditeurs. La quatrième examine l'évolution des conditions générales de banque, notamment les charges liées à l'ouverture et à la gestion d'un compte bancaire.

En annexe sont proposés des tableaux statistiques donnant le montant annuel des crédits mis en place, le cumul des dépôts effectués au cours de l'année et le niveau moyen annuel des taux d'intérêt pratiqués par les banques.

I. APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT BANCAIRE

1.1. Paysage bancaire

Entre 2007 et 2011, le paysage bancaire de l'UMOA s'est consolidé et s'est diversifié, au regard du nombre de banques créées, du nombre de guichets fonctionnels et du nombre de comptes bancaires ouverts. L'agrément a été accordé à 15 banques et 15 établissements financiers au cours de la période¹. Il a été retiré à 5 banques et 10 établissements financiers.

¹ Rapports annuels de la BCEAO.

La situation à ce jour correspond ainsi à une création nette de 10 banques et de 5 établissements financiers pour l'ensemble de l'Union, en tenant compte des fusions-absorptions. Au total, le nombre d'établissements agréés s'est accru, en ressortant à cent vingt et un (121) au 31 décembre 2011 contre cent dix huit (118) au 31 décembre 2007.

Par pays, entre 2007 et 2011, le nombre des banques s'est accru de cinq (5) en Côte d'Ivoire et de deux (2) au Sénégal. Au Bénin, au Niger et au Togo, le nombre de banques a augmenté d'une unité. Il est resté inchangé dans les autres pays. Le tableau 1 ci-après donne la répartition des banques sur la base des arrêtés accordant l'agrément ou des retraits d'agrément. Le nombre indiqué pour les guichets comprend les agences, les bureaux et les points de vente. Il exclut les guichets automatiques des banques (GAB) et les distributeurs automatiques des banques (DAB).

Ce nombre de guichets (agences et bureaux) a plus que doublé en cinq ans. La progression a concerné tous les pays, notamment la Côte d'Ivoire (+299 guichets), le Mali (+223 guichets), le Sénégal (+157 guichets) et le Bénin (+114 guichets). Le nombre total de guichets serait de 1.692 au 31 décembre 2011 contre 701 à la même date de l'année 2007.

Tableau 1 : Répartition des établissements de crédit par pays

	Nombre d'unités en 2007			Nombre d'unités en 2011		
	Banques	E.F (*)	Guichets	Banques	E. F	Guichets
Bénin	12	1	44	13	0	158
Burkina	12	5	97	12	5	188
Côte d'Ivoire	18	3	200	23	1	499
Guinée-Bissau	4	0	7	4	0	17
Mali	13	4	68	13	2	291
Niger	10	2	56	11	1	78
Sénégal	17	4	148	19	2	305
Togo	11	2	81	12	3	156
Ensemble	97	21	701	107	14	1 692

Sources : Rapports annuels de la Commission Bancaire et de la BCEAO (*) : E.F : Etablissement financier

En plus de l'augmentation du nombre de banques, le renforcement de l'intégration monétaire a contribué à la consolidation du paysage bancaire. En effet, le caractère régional du système de paiements dans l'UEMOA s'est raffermi en combinant un système de traitement brut des montants (STAR-UEMOA) et un système de paiements de masse (SICA-UEMOA) gérés par une plate forme régionale unique. A ce jour, deux groupes bancaires (Banque Régionale de Solidarité et ECOBANK) sont présents dans l'ensemble des huit pays de l'UEMOA. Trois autres groupes (Banque Atlantique, Bank of Africa et BSIC) sont présents dans au moins six pays de l'Union.

L'évolution du paysage bancaire prend également en compte la progression de la microfinance. Les services financiers de proximité sont assurés en 2011 par plus de 900 institutions de microfinance contre 700 en 2007. La microfinance a bénéficié de la Coopération luxembourgeoise à travers le Programme Régional d'Appui à la finance décentralisée (PRAFIDE), élaboré par la BCEAO et mis en œuvre à partir de 2007. Ce programme a contribué à l'amélioration du dispositif prudentiel, au renforcement des capacités des acteurs

intervenant dans le domaine et à l'amélioration de la surveillance dans le secteur de la microfinance.

Il est attendu de cette évolution du paysage bancaire une concurrence accrue entre les banques, devant permettre à la clientèle de bénéficier de conditions plus souples, dans un cadre macroéconomique favorable.

1.2. Environnement économique et financier

L'environnement économique et financier a été marqué au cours de la période par la crise financière internationale, notamment à partir de l'année 2008. Cette crise internationale a généré des tensions de liquidités généralisées. Au niveau sous-régional, les effets de la crise internationale ont été aggravés par ceux de la hausse des cours des produits alimentaires importés et du déficit céréalier enregistré au cours de la même année. En outre, la reprise économique qui s'était amorcée en 2010, a été perturbée par les conséquences de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire, qui a entraîné une baisse importante de l'activité économique dans ce pays en 2011.

Ces crises ont été ressenties dans tous les secteurs. Le taux d'inflation avait dépassé 7% en 2008. Le taux de croissance des économies de l'Union, initialement attendu à 4,7% en 2009, n'a été que de 3,0%, contre 4,1% en 2008. Le commerce et les services ont connu un ralentissement dans l'ensemble des Etats de l'Union. Les flux financiers en provenance de l'extérieur avaient également ralenti. Le secteur minier qui devenait, dans un grand nombre de pays de l'Union, un moteur de la croissance, était affecté.

Les effets des crises ont également affecté les finances publiques, du fait de la baisse des recettes fiscales. L'ampleur de l'effondrement des bourses des principaux pays industrialisés depuis la mi-septembre 2008 a accentué l'aversion au risque des investisseurs. Cette situation a accru la prudence à investir dans les valeurs mobilières et provoqué un repli persistant des indices de la BRVM, notamment en 2008 et 2009.

Tableau 2 : Taux de croissance économique

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012*
Bénin	3,5	4,2	4,6	2,7	2,1	3,1	3,5
Burkina	5	3,1	4,4	2,5	8,6	5,9	8
Côte d'Ivoire	0,7	1,6	2,3	3,8	2,4	-5,8	8,6
Guinée-Bissau	2,1	3,2	3,2	3	3,5	5,3	0,7
Mali	6,5	3,7	5,1	4,1	5,5	5,1	-3,1
Niger	6,1	3,1	9,5	-1,7	9	1,8	12,7
Sénégal	2,3	5	4,3	3	4,3	4,1	3,5
Togo	2,3	0,7	3	1,6	2,7	4,9	5,3
Union	3,1	3,0	4,1	3,0	4,3	0,8	5,6

Sources : Etats, BCEAO

(*) : Estimation au 2 novembre 2012

Au plan monétaire, le système bancaire a été confronté à une tendance à la remontée des créances en souffrance, en rapport avec les engagements sur les entreprises opérant dans les secteurs durement touchés par la crise, ainsi que l'impact attendu des difficultés de trésorerie des Etats.

Dans ce contexte particulier, la Banque Centrale a mis fin à l'orientation restrictive qu'elle donnait habituellement à la politique monétaire dans un contexte de forte hausse des prix. L'Institut d'émission a accru significativement le niveau des liquidités offertes au système bancaire de l'Union. Ainsi, les injections de liquidités par adjudication se sont amplifiées, les taux directeurs ont été modifiés à la baisse et les coefficients de réserves obligatoires ont été graduellement harmonisés et réduits. Le montant cumulé des ressources mises à la disposition des banques, sous forme d'adjudications, de prêts marginaux ou sur le marché interbancaire, est passé d'une vingtaine de milliards en janvier 2005 à 277,3 milliards en décembre 2007, puis à 689,3 milliards en décembre 2009, après un pic de 990,9 milliards en décembre 2008.

Cette politique de soutien au financement de l'économie par une injection massive de liquidité a été poursuivie en 2010 et en 2011, pour préserver la stabilité du système bancaire. En effet, la reprise économique amorcée en 2010 dans les pays industrialisés et dans les pays de l'Union a été freinée dans l'UEMOA par l'intensification de la crise socio-politique en Côte d'Ivoire. La crise post-électorale a entraîné un arrêt de l'activité économique et la fermeture momentanée des établissements de crédit dans ce pays. Elle s'est soldée par un taux de croissance de 0,6% en 2011 pour l'Union.

En dépit du contexte économique moins favorable, le système bancaire de l'Union est resté stable. Selon le rapport du Comité de Haut Niveau sur le financement des économies des Etats membres de l'UEMOA de juin 2012, le système bancaire de l'UEMOA est caractérisé par un niveau de rentabilité financière satisfaisant. Le coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres) est ressorti à 10,4% en 2010 contre 4,8% en 2007, et les demandes d'implantation de groupes bancaires étrangers continuent d'augmenter.

II. SITUATION DU MARCHÉ DU CREDIT BANCAIRE

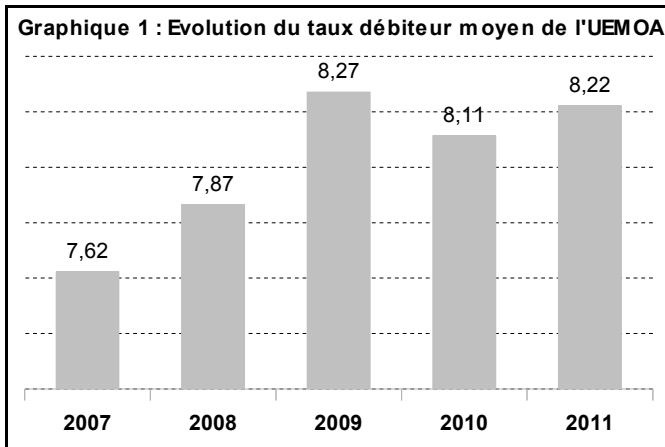
Le marché du crédit est examiné ici uniquement à travers l'évolution du taux d'intérêt et du volume des crédits octroyés à la clientèle des banques. **Les taux d'intérêt moyens sont calculés hors commissions et charges liées à la mise en place des crédits bancaires.** Le cumul des crédits ordinaires ne comprend pas les découverts bancaires et les escomptes d'effet de commerce.

2.1. Taux d'intérêt débiteurs des banques

- **Une rigidité à la baisse**

Les taux d'intérêt se sont maintenus à un niveau relativement élevé. Au cours des cinq dernières années, la moyenne régionale des taux débiteurs des banques est passée de 7,62% en 2007 à 8,22% en 2011, soit une hausse de 60 points de base. Le taux moyen avait déjà atteint un pic de 8,27% en 2009 avant de fléchir pour se situer à 8,11% en 2010. Comparé à la CEMAC (11%)² le taux d'intérêt moyen dans l'Union paraît modéré. Toutefois, il est supérieur de deux points de pourcentage au taux moyen relevé au Maroc (6,5%). Ce niveau relativement élevé du taux d'intérêt au cours de la période est mis en relation avec les effets de la crise financière internationale intervenue à partir de 2008, qui s'est traduite par une généralisation de la méfiance entre les banques. La pression sur les taux d'intérêt semble également être la conséquence de l'accroissement de risques macroéconomiques internes.

² Les informations disponibles ne permettent de savoir si le taux d'intérêt est calculé hors charges et commissions.



En effet, la baisse de la production agricole en 2008, l'accélération de la hausse du cours du pétrole et de celui des produits alimentaires importés en 2008 et en 2009, ont provoqué des tensions de trésorerie chez les entreprises et des difficultés des finances publiques dans la plupart des pays. Cette fragilité macroéconomique aurait contribué à accroître les incertitudes et les risques perçus par les banques. En 2011, les risques économiques ont été aggravés avec la

crise post-électorale en Côte d'Ivoire, autre facteur de hausse des taux d'intérêt.

Encadré n°1 : Calcul des indicateurs de suivi des taux d'intérêt

Dans le cadre de l'enquête sur les conditions de banque, la collecte des données est réalisée à partir de questionnaires à fréquences mensuelle et trimestrielle. Les questionnaires mensuels sont destinés à recueillir les informations relatives aux nouvelles mises en place de crédits et aux dépôts rémunérés enregistrés dans les banques lors des ouvertures de comptes ou des renouvellements de comptes à terme au cours du mois. Quant aux questionnaires trimestriels, ils ciblent les informations relatives aux autorisations de découvert et aux conditions générales de banque au cours du trimestre. Les données collectées sont directement extraites des systèmes d'information des banques et transmises à la BCEAO sur support magnétique ou par courrier électronique.

Le taux d'intérêt considéré comme indicateur est la moyenne des taux d'intérêt pondérés par le montant des crédits correspondants. Ce taux ne comprend ni de taxes, ni de charges payées aux banques lors de la mise en place des crédits (frais de dossier, commission d'engagement, autres commissions). Il présente l'avantage de tenir compte du volume du crédit dans la détermination du taux pratiqué par les banques. Pour estimer les crédits et les taux d'intérêt débiteurs, pour chaque type de crédit I , le montant total C^I mis en place par le système bancaire d'un pays donné, au cours d'une période, est obtenu en additionnant les flux C^{li} enregistrés au niveau des différentes banques de ce pays durant cette période. La formule de calcul à utiliser est la suivante :

$$C^I = \sum_{i=1}^I C^{li} = \sum_{i=1}^I \sum_{k=1}^{Li} C_k^{li}, \text{ où } I \text{ désigne le nombre de banques du pays ; } C_k^{li}, \text{ le } k^{\text{ième}} \text{ crédit de type } I$$

octroyé par la banque i , Li le nombre total de crédits de ce type mis en place par la banque i au cours de la période. Les taux d'intérêt sont déterminés par type de crédit en pondérant le taux de chaque opération par le montant du crédit associé. Ainsi, le taux d'intérêt t^I des crédits de type I est calculé suivant la formule ci-après :

$$t^I = \frac{\sum_{i=1}^I \sum_{k=1}^{Li} t_k^{li} * C_k^{li}}{\sum_{i=1}^I \sum_{k=1}^{Li} C_k^{li}}, \text{ où } t_k^{li} \text{ désigne le taux d'intérêt appliqué au } k^{\text{ième}} \text{ crédit de type } I \text{ octroyé par la banque } i.$$

L'analyse de la moyenne régionale des taux débiteurs a masqué des évolutions divergentes. En effet, l'évolution des taux d'intérêt a été contrastée d'un pays à l'autre. Sur la période, l'augmentation des taux est nette au Bénin et au Burkina et pourrait refléter les risques perçus

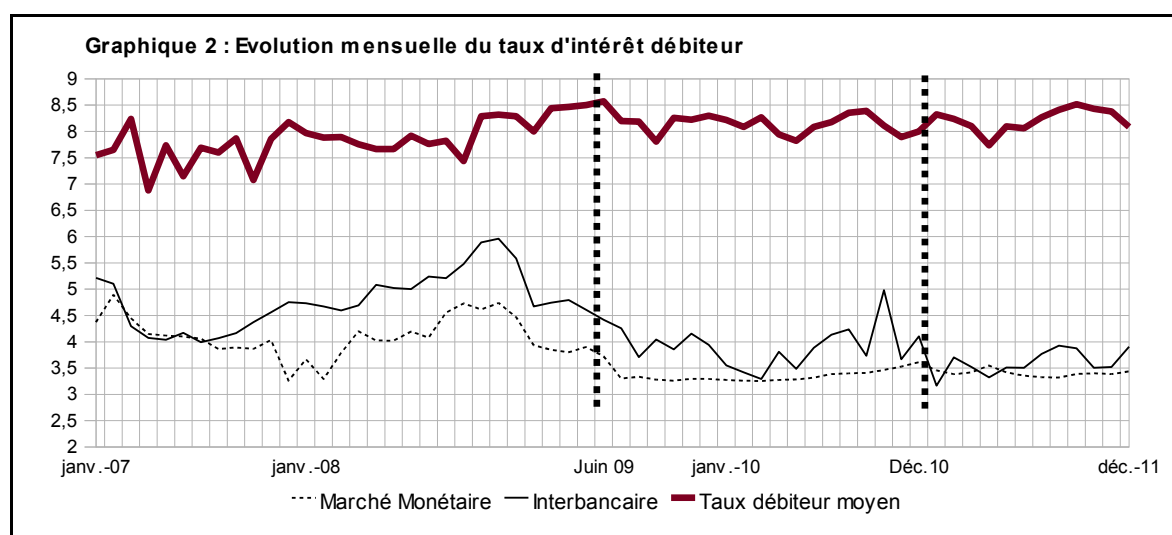
sur la situation financière des entreprises. Dans ces deux pays, le taux de rejet des dossiers soumis aux accords de classement de la BCEAO est supérieur à 30%, alors que la moyenne régionale se situe autour de 15%. Les taux débiteurs se sont accrus de 51 points au Bénin et de 27 points au Burkina, pour se situer respectivement à 11,18% et 9,43% en 2011.

L'augmentation des taux débiteurs est encore plus significative en Côte d'Ivoire qui a connu une situation politique particulièrement fragile sur toute la période. Dans ce pays, le taux débiteur moyen est ressorti en augmentation de plus de 100 points de base, passant de 6,90% en 2007 à 7,91% en 2011.

Dans les autres pays de l'Union, notamment au Mali, au Sénégal et au Niger, les taux débiteurs ont enregistré une baisse entre 2007 et 2011, grâce à une relative stabilité socio-politique et la bonne orientation de la croissance économique. Le taux d'intérêt débiteur moyen s'est établi à 6,61% en 2011 contre 6,76% en 2007 au Sénégal. La baisse est de la même ampleur au Niger. Au Mali, le taux débiteur moyen s'est situé à 9,26% en 2011 contre 9,98% en 2007 (voir commentaires par pays en annexe). Les taux d'intérêt sont apparus fluctuants au Togo et en Guinée-Bissau.

● Impact de l'action monétaire

L'analyse infra-annuelle des données permet d'identifier trois phases, en fonction des principales mesures de politique monétaire prises. La première phase correspond à la période d'avant juin 2009, date de la baisse du taux directeur de la BCEAO. La seconde phase allant de juin 2009 à décembre 2010, date de l'uniformisation des coefficients de réserves obligatoires. La troisième phase s'étendant de décembre 2010 à juin 2012, date de la deuxième baisse des taux directeurs de la BCEAO sur la période.



Les taux d'intérêt se sont inscrits en hausse de 2007 jusqu'au premier semestre 2009. Cette première phase a globalement correspondu à de fortes tensions de liquidité sur le marché monétaire, que reflète l'évolution des taux d'intérêt. En effet, le taux interbancaire à une semaine était passé de 4,1% à 6,4% entre 2007 et 2008. Il s'était progressivement replié et était demeuré à un niveau moyen de 4,75% au premier semestre 2009. Le taux débiteur moyen se situait à 8,50% en janvier 2009, contre 8,10% un an plus tôt.

Ces tensions sur le marché monétaire ont amené la Banque Centrale à intensifier les injections de liquidités. Un taux minimum pour les appels d'offre (3,25%) en août 2008 a également été fixé et a joué le rôle d'un taux cible. Ces actions ont permis de faire chuter le taux interbancaire de 100 points de base. Toutefois, la baisse du taux interbancaire ne s'est pas répercutée totalement sur le taux débiteur, la corrélation entre les deux variables étant apparue relativement faible au cours de la période. Selon les études récentes de la Banque Centrale, la baisse du taux interbancaire d'un pour cent (1%) ne s'est traduite que par une baisse du taux débiteur de 0,1%.

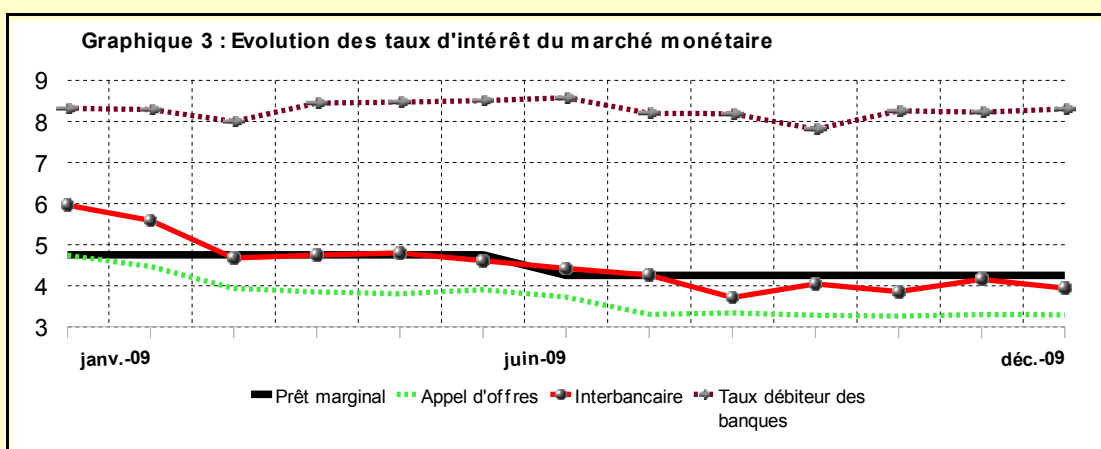
En tenant compte du niveau élevé des taux d'intérêt, la Banque Centrale a diminué de 25 points son taux directeur en juin 2009. Cette baisse a contribué à réduire les taux d'intérêt débiteurs des banques. En effet, sur les deux mois suivant la baisse du taux directeur de la BCEAO, il a été noté une détente simultanée des taux d'intérêt dans tous les pays, sans exception. Les taux débiteurs des banques avaient diminué de 1,35 point de pourcentage au Mali, 1,17 point au Niger, de 1,06 point en Guinée-Bissau, 0,56 point au Burkina, 0,43 point en Côte d'Ivoire, 0,39 point au Togo et 0,22 point au Sénégal. Une telle ampleur de la baisse des taux débiteurs, ainsi que sa généralisation à tous les pays, n'avaient pas été observées depuis le démarrage de l'enquête sur les conditions de banque en 2005.

Encadré n°2 : impact de la baisse du taux directeur sur le taux débiteur

La baisse des taux directeurs de la BCEAO a un impact sur le taux débiteur des banques. En plus de la transmission par le canal du taux interbancaire, le taux débiteur a réagi directement au signal donné par la Banque Centrale.

La corrélation entre le taux interbancaire et le taux débiteur est faible. En effet, le taux débiteur n'a pas réagi lorsque le taux interbancaire a baissé de plus de 2 points de pourcentage à la reprise des opérations d'appel d'offres en février 2007. Le taux débiteur n'a pas non plus réagi lorsque le taux interbancaire a baissé de 100 points de base en février 2009, lorsque la BCEAO a fixé un taux minimum pour les opérations d'adjudication.

Par contre, lorsque la BCEAO a baissé son taux directeur en juin 2009, l'impact a été immédiat sur le taux débiteur des banques. Le taux débiteur s'est replié de près de 100 points de base simultanément dans tous les pays de l'Union. En 2012 également, lorsque la Banque Centrale a diminué le taux directeur en juin dernier, une baisse du taux débiteur a été constatée dans tous les pays de l'Union, un ou deux mois après, selon le pays.



Les tests économétriques confirment l'impact de la baisse du taux directeur sur le taux débiteur. La technique utilisée s'appuie en partie sur l'économétrie des variables qualitatives, étant donnée la nature ponctuelle et irrégulière de la variation du taux directeur. En effet, le taux débiteur est régressé sur sa propre tendance. Ensuite, la variation du taux directeur est introduite, sous forme de variable dummy (valant l'ampleur de la variation du taux directeur à la date de la décision et valant 0 ailleurs, dans l'équation obtenue). Si l'introduction de cette variable dummy dégrade les résultats de la régression, alors la variation du taux directeur a un impact sur le taux débiteur, puisqu'elle vient perturber les paramètres liant la variable à sa tendance.

La régression du taux débiteur sur sa tendance et l'introduction du choc du taux directeur dans la régression sont formalisées par les équations suivantes :

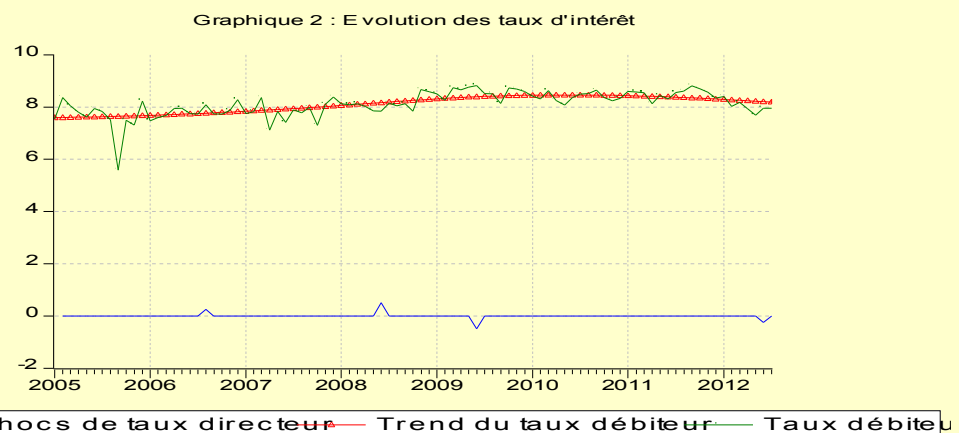
$$(1) : \text{Taux débiteur} = 1,08 \times \text{Trend} - 0,63 \times t$$

(8,81) (-0,76)

$$(2) : \text{Taux débiteur} = 1,06 \times \text{Trend} - 0,36 \times \text{Choc} - 0,54$$

(8,47) (-0,80) (-1,02)

En introduisant le choc du taux directeur (la variable Choc), la stabilité de la relation liant le taux débiteur à sa tendance est perturbée, au regard de la statistique de Student associée à la variable Trend. Ce résultat atteste la sensibilité du taux débiteur à la variation du taux directeur.



En outre, la baisse des taux débiteurs avait été observée sur toutes les catégories de crédits. Au cours des mois de juin et juillet 2009, le taux moyen appliqué aux crédits à l'exportation s'est replié de 2,4 points de pourcentage pour se situer à 7,56% à fin juillet 2009. Le taux moyen appliqué aux crédits de trésorerie est passé à 8,01% à fin juillet 2009, en baisse de 0,27 point. Pour leur part, les crédits de consommation ont été octroyés à un taux moyen de 10,95% en juillet 2009, en baisse de 0,73 point.

Cependant, l'impact de la baisse du taux directeur de la BCEAO s'estompe rapidement, deux à trois mois après la décision de la Banque Centrale. Par exemple, sur le graphique 3 à la page 10, dès le mois de septembre 2009, les taux d'intérêt ont commencé à remonter. En octobre 2009, le taux débiteur moyen des banques s'était déjà établi à 8,73% et était resté au dessus de 8,50% en décembre 2009, soit un niveau supérieur à celui constaté un an plus tôt.

Les taux d'intérêt sont ressortis en baisse par rapport à 2009, tout en demeurant à un niveau

relativement élevé. Lorsqu'en décembre 2010, la BCEAO a uniformisé les coefficients de réserves obligatoires, cette mesure s'est traduite par une baisse des coefficients dans certains pays. Les taux d'intérêt ont baissé immédiatement avant de reprendre par la suite leur tendance haussière deux mois après (graphique 2, page 10).

Au cours de la troisième phase, la rigidité à la baisse du taux débiteur pourrait s'expliquer en partie par la forte augmentation des taux débiteurs en Côte d'Ivoire, en liaison avec les incertitudes qui ont entouré les échéances électorales. La crise post-électorale en Côte d'Ivoire a été une cause de la remontée des taux d'intérêt débiteurs des banques, qui ont augmenté de 33 points de base sur les premiers mois de l'année 2011. Les effets de cette crise semblent avoir été ressentis également sur les taux d'intérêt au Burkina, au Togo et au Bénin.

La BCEAO a procédé à une baisse de ses taux directeurs le 16 juin 2012. A partir de cette date, les taux d'intérêt débiteurs des banques se sont inscrits en baisse au Bénin, en Guinée-Bissau, au Niger et au Togo. En juillet 2012, les taux débiteurs des banques ont diminué de 95 points de base au Togo, 79 points en Guinée-Bissau et au Niger et 30 points au Bénin. Par contre, en Côte d'Ivoire et au Mali, les taux d'intérêt débiteurs des banques se sont accrus et ont influencé à la hausse le taux d'intérêt moyen régional qui est ressorti à 8,08% contre 7,96% en juin 2012.

Le mois suivant, les taux débiteurs des banques ont diminué de 41 points de base en Côte d'Ivoire, ramenant le taux d'intérêt moyen régional à 7,93%, alors qu'ils se sont accrus au Bénin et au Niger. Le cumul mensuel des nouvelles mises en place s'est accru au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Togo. Il s'est replié en Guinée-Bissau et au Niger.

Compte tenu des divergences des mouvements, les observations ci-dessus ne permettent pas de lier sans réserve la baisse constatée des taux débiteurs des banques à celle des taux directeurs de la BCEAO. Deux mois après la décision de la BCEAO, la hausse constatée des crédits et la baisse des taux débiteurs ne peuvent encore être considérées comme généralisées à l'ensemble des pays de l'Union. En effet, l'analyse des données en Côte d'Ivoire et au Mali pourrait comporter des biais liés à la situation socio-politique dans ces pays. La baisse des taux directeurs de la BCEAO est intervenue dans un contexte caractérisé par la crise au Mali et la montée de l'insécurité en Côte d'Ivoire à la suite des attaques perpétrées en août 2012 contre des camps militaires. Ces facteurs n'ont pas été favorables à la baisse des taux d'intérêt pratiqués par les banques.

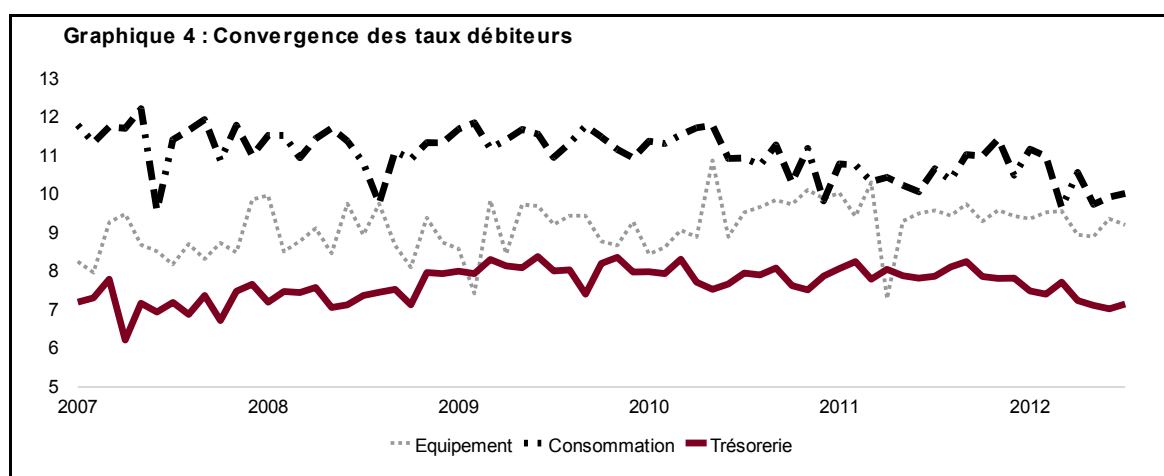
● **Disparité des taux débiteurs des pays**

Une convergence des taux débiteurs par pays est perçue au cours de la période. Cette tendance des taux à converger est constatée d'un pays à l'autre, comme d'une catégorie de clientèle à une autre. L'écart entre le taux d'intérêt le plus élevé et le taux d'intérêt le plus faible est passé de 4,88 points de pourcentage en 2007 à 4,61 points de pourcentage en 2011. Certaines places bancaires sont devenues plus chères (Abidjan, Cotonou), tandis que d'autres sont devenues moins chères (Guinée-Bissau, Niger). Le taux débiteur moyen était de 11,63% au Niger en 2007, il est descendu à 11,18% en 2010. En Côte d'Ivoire, le taux débiteur moyen était de 6,90% en 2007, il est monté à 7,91% en 2011.

La convergence des taux d'intérêt pourrait résulter de la combinaison de plusieurs facteurs dont l'intégration bancaire, le développement des groupes bancaires et une meilleure

circulation de l'information sur le marché monétaire de plus en plus animé par la Banque Centrale à travers ses appels d'offres.

Les taux débiteurs appliqués par catégories de clients ont également convergé. Les entreprises privées du secteur productif, la clientèle financière et les entreprises individuelles sont les catégories qui ont payé les taux les plus élevés. A titre d'illustration, sur les cinq dernières années, le taux d'intérêt appliqué aux entreprises privées du secteur productif est passé de 6,98% à 7,62% et celui appliqué à la clientèle financière est monté à 8,23% en 2011 contre 7,87% en 2007. En revanche, sur l'ensemble de la période, les taux appliqués aux particuliers ont baissé en passant de 11,88% à 10,45% en 2011. L'écart entre le taux d'intérêt appliqué aux particuliers et celui appliqué aux entreprises privées du secteur productif a ainsi été diminué de 4,41 points de pourcentage en 2007 à 3,0 points en 2011.



Les taux d'intérêt appliqués selon l'objet du crédit ont convergé. Les crédits de trésorerie se sont renchérissés et affichent un taux moyen de 9,50% en 2011 contre 8,73% en 2007, alors que les taux appliqués aux crédits de consommation se sont repliés de 11,25% à 10,15% sur la même période. L'écart entre le taux des crédits de consommation et le taux de crédits de trésorerie qui était de 5,09 points de pourcentage en 2007 n'est plus que de 3,11 points en 2011.

Cette convergence peut être liée en partie à la politique commerciale des banques. Celles-ci auraient augmenté leur portefeuille de crédits à la consommation et proposé des services de plus en plus avantageux pour les particuliers, notamment les fonctionnaires dont le nombre de titulaires de comptes a augmenté de 56% au cours des cinq dernières années. Des dispositions ont été prises dans la plupart des pays pour que le recouvrement des crédits accordés aux fonctionnaires soient quasi-acquis pour les banques.

2.2. Volume des crédits mis en place

● Augmentation significative des crédits³

Le cumul annuel des crédits mis en place par les banques à l'échelle de l'Union est en constante augmentation. Il est passé de 3.505,8 milliards⁴ en 2007 à 5.999,3 milliards en 2011,

³ Les données ne comprennent pas les escomptes d'effets de commerce et les découverts.

⁴ Dans tous le texte, l'unité de valeur est le FCFA.

soit une croissance moyenne annuelle de 14,4%. L'augmentation des crédits est induite principalement par la hausse des besoins de trésorerie des entreprises, dans le contexte de la crise économique et financière qui a prévalu au cours de la période. Hors la Côte d'Ivoire où les crédits ont connu une croissance négative (-2,8%) en 2011, consécutivement à la crise post-électorale, les mises en place au niveau de l'Union ont enregistré une croissance moyenne annuelle de 22,6%.

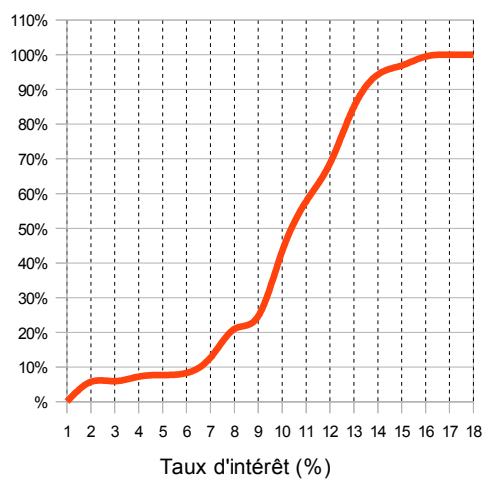
Encadré n°3 : Différentes appréciations du niveau du taux d'intérêt

Au cours des cinq dernières années, l'essentiel des crédits a été accordé à des taux compris dans une fourchette de 4% à 13%, soit 96,2% de l'ensemble des mises en place. Les crédits mis en place diminuent très rapidement lorsque le taux débiteur est proche du taux d'usure, les crédits accordés à des taux d'intérêt compris entre 13% et 18% ne représentant que 3,4% de l'ensemble des crédits.

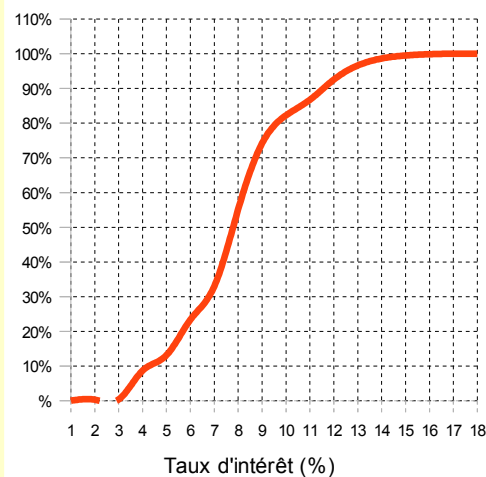
A l'échelle macroéconomique, le point de vue des banques et celui de la clientèle des banques, quant à l'appréciation du niveau national du taux d'intérêt sont différents. Les banques préfèrent analyser le taux d'intérêt moyen pondéré par le volume des crédits mis en place, alors que les clients s'intéressent à la moyenne simple des taux d'intérêt.

La divergence des vues est illustrée par les deux graphiques ci-dessous.

Graphique 5 : Répartition des bénéficiaires



Graphique 6 : Distribution des crédits



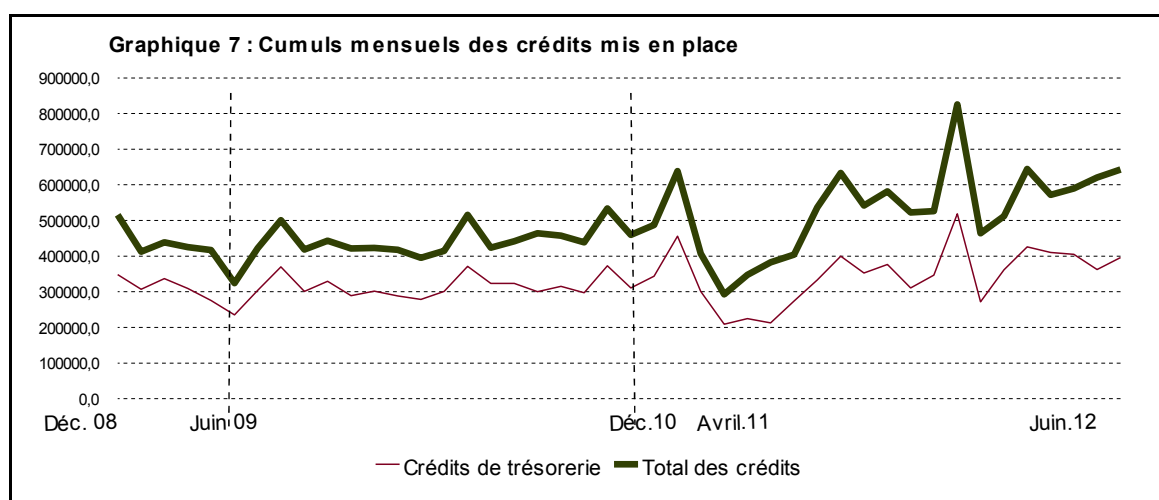
Le graphique 5 donne la répartition des bénéficiaires de crédits bancaires selon le taux d'intérêt payé. Sur ce graphique, il apparaît que 10% environ des clients ont obtenu leurs crédits à un taux inférieur à 7%. En revanche, près de 60% des bénéficiaires de crédits bancaires ont payé un taux d'intérêt supérieur à 10% (hors commission et charges liées à la mise en place du crédit). **Le graphique 6** donne la distribution du volume des crédits en fonction du taux d'intérêt. Il apparaît que 30% des crédits est alloué à un taux inférieur à 7%. La courbe indique que 70% du volume des crédits sont octroyés à un taux inférieur à 10% (hors commission et charges liées à la mise en place du crédit). Ainsi, ces deux graphiques permettent de relever le contraste selon lequel la majorité des clients paie un taux supérieur à 10%, alors que pour les banques le volume le plus important du crédit est offert à un taux inférieur à ce taux.

La forte progression des crédits a été favorisée par l'extension et la densification du réseau bancaire, ainsi que l'arrivée de nouveaux acteurs financièrement solides dans le secteur bancaire de l'UEMOA comme des banques marocaines et nigérianes. Le nombre de guichets ouverts par les banques a été multiplié par 2,5 entre 2007 et 2011. Par pays, les progressions moyennes annuelles des crédits bancaires ont été plus importantes en Guinée-Bissau (63,5%) et au Burkina (48,6%). Les hausses les moins élevées sont enregistrées au Sénégal (13,9%) et au Niger (19,3%).

En Côte d'Ivoire, les crédits mis en place sont ressortis en dessous du niveau habituellement enregistré, l'activité bancaire ayant connu une interruption entre février et avril 2011. Toutefois, la place d'Abidjan a retrouvé rapidement son dynamisme à fin décembre 2011. Dans ce pays, la moyenne mensuelle des crédits mis en place a atteint 189,1 milliards au dernier trimestre 2011 contre 140,0 milliards au trimestre précédent, avec la reprise de l'activité bancaire.

● Impact de l'action monétaire

Au cours de la période, les mesures prises par la Banque Centrale, notamment la reprise des injections de liquidité en 2007, les variations du taux directeur de la BCEAO et les ajustements des coefficients de réserves obligatoires ont eu des effets sur l'évolution des crédits. D'abord, sur la fin de l'année 2008, le volume du crédit bancaire a décru progressivement jusqu'en juin 2009. De 500 milliards environ en 2008, le cumul mensuel des crédits mis en place est descendu à 300 milliards au premier trimestre 2009. La période correspond à un durcissement des conditions monétaires, la Banque Centrale ayant procédé à une augmentation de 25 points de base de son taux directeur le 16 août 2008.



Ensuite, une hausse des crédits bancaires a été constatée à la suite des mesures d'assouplissement monétaire prises par la Banque Centrale en juin 2009 (graphique 7). A cette date, le taux directeur a été abaissé de 25 points de base et les coefficients de réserves obligatoires ont été ajustés à la baisse. Dès le mois de juillet 2009, le total des crédits mis en place a atteint 500,9 milliards, contre la moitié deux mois auparavant. Le volume des nouvelles mises en place a été ainsi multiplié par 1,5 entre mai et juillet 2009, et ce, pour chacune des catégories d'utilisation de crédits. La généralisation et l'amplification de la hausse des crédits bancaires, conjuguée à la baisse des taux débiteurs pendant le même mois, fondent l'observation selon laquelle la baisse du taux directeur a eu un impact immédiat.

Cependant, l'augmentation des crédits induite par la baisse du taux directeur est de courte durée. Les crédits se sont stabilisés puis repliés, notamment dès le mois de septembre 2009. Ce repli est mis en rapport avec les inondations qui ont eu lieu pendant la saison pluvieuse en août et septembre 2009, et qui ont provoqué un ralentissement de l'activité économique dans plusieurs pays. Le repli a également été imprimé par la baisse des crédits en Côte d'Ivoire, en relation avec l'évolution de la situation socio-politique. Dans ce pays, les mises en place ont chuté de moitié entre septembre 2009 et décembre 2009.

Après le mois de décembre 2010, les crédits se sont nettement accrus, avec l'uniformisation des coefficients de réserves obligatoires (graphique 8). Toutefois, la progression amorcée des crédits a été freinée par l'impact de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire. Le volume des crédits est descendu à un niveau bas au premier trimestre de l'année 2011, du fait de l'arrêt momentané de l'activité bancaire en Côte d'Ivoire. A partir du dernier trimestre de l'année 2011, les mises en place ont repris et ont continué de croître en 2012.

L'impact de la baisse du taux directeur de la BCEAO en juin 2012 est également perceptible sur le graphique 7. Les crédits se sont accrus dans tous les pays de l'Union en juillet et août 2012. La hausse est généralisée à toutes les catégories de crédit, ce qui montre que les crédits ont réagi à la décision de la Banque Centrale. Les tests économétriques⁵ confirment l'impact du taux directeur sur les crédits bancaires.

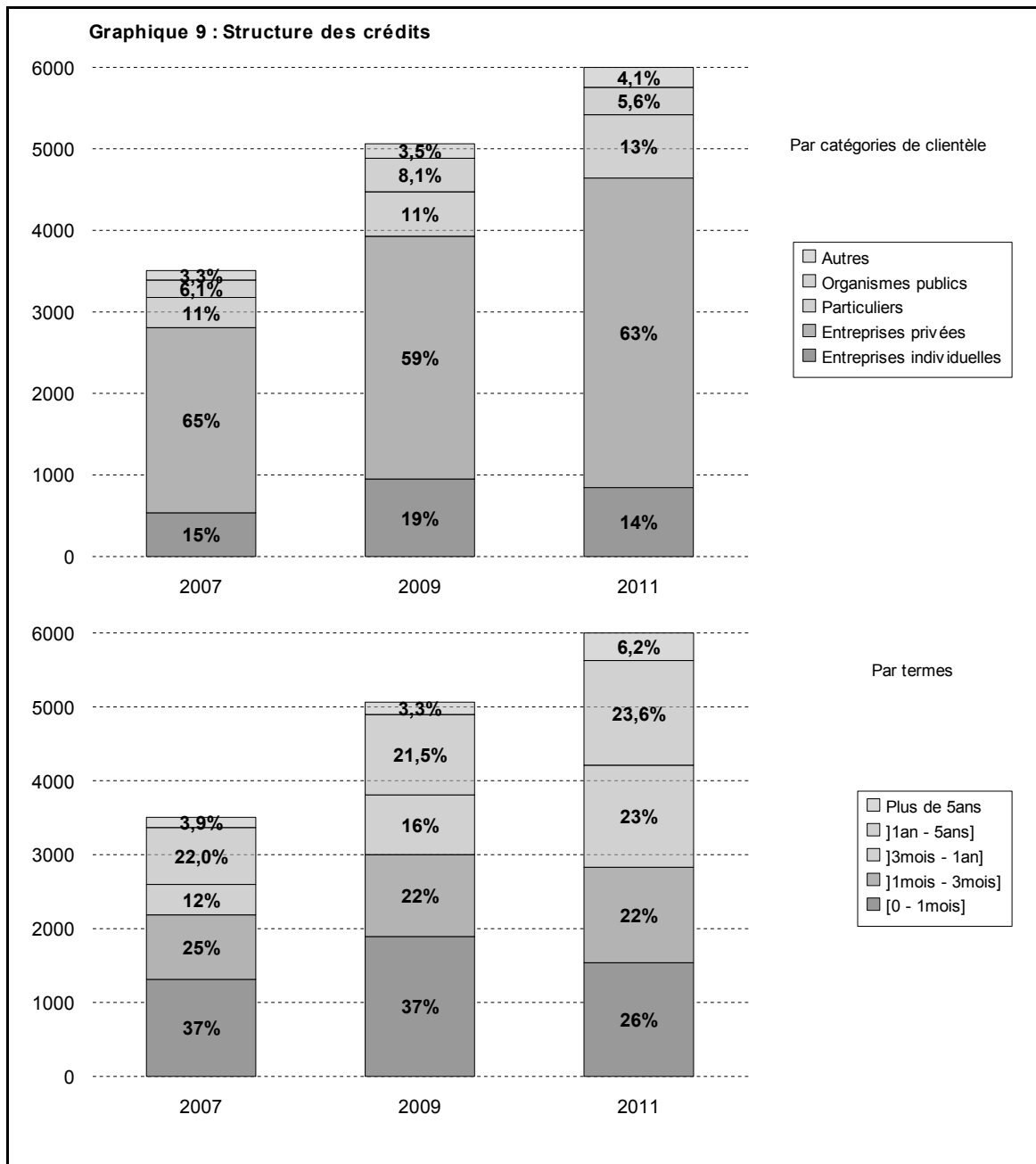
● **Modifications de la structure des crédits en 2011**

La structure des crédits n'a pas été significativement modifiée sur la période. Certains traits caractéristiques mériteraient toutefois d'être notés concernant en particulier l'année 2011 qui apparaît atypique du fait de la crise en Côte d'Ivoire. La part des crédits de trésorerie reste la plus importante (en moyenne 70% du crédit total sur la période 2007 – 2010). Cette part a toutefois baissé à 64,33% en 2011 au profit des crédits d'équipement et des crédits de consommation dont les parts sont passées respectivement de 10,76% à 11,39% et de 9,04% à 9,96% entre 2007 et 2011. Les crédits destinés à l'exportation et à l'habitation ont représenté 1,5% et 0,8% respectivement du montant mis en place par les banques (graphique 8, page suivante).

Les entreprises privées du secteur productif continuent d'être les premières bénéficiaires des crédits bancaires, avec une part de 57,8%. La croissance des crédits alloués à cette catégorie de bénéficiaires est ressortie à 13,7%, contre une progression moyenne de 21,5% pour les crédits accordés aux particuliers. Ces proportions confirment la nouvelle orientation de la politique commerciale des banques, qui tend à se déployer vers les particuliers salariés.

L'augmentation des crédits mis en place a concerné toutes les maturités. En effet, le cumul mensuel des crédits de moyen et long terme (maturité supérieure à un an) et celui des crédits de court terme (de maturité inférieure à un an) se sont accrus de 18,5% et 12,8% entre 2007 et 2011. La croissance rapide des crédits de court terme s'est traduite dans les mêmes proportions. Ainsi, les crédits de moins d'un mois, qui représentaient 37% du total des crédits en 2007 et 2009, ont vu leur part ramenée à 26% en 2011, au profit des crédits de plus de six mois. La part des crédits de court terme (de moins d'un an), est passée de 75% en 2007 et 2009 à 61% en 2011 (graphique 8).

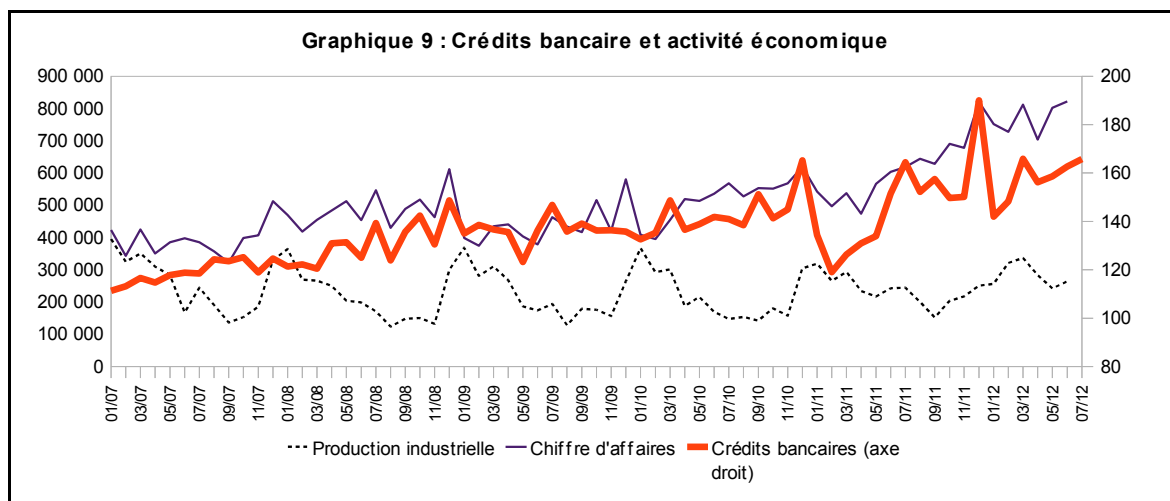
⁵ Le test de causalité de Granger



● Relation entre les crédits bancaires et l'activité commerciale

Les crédits bancaires sont apparus davantage liés à l'activité commerciale plutôt qu'à l'activité industrielle. A titre de comparaison, le crédit bancaire a augmenté de 14,4% en moyenne annuelle entre 2007 et 2011⁶. Cette même tendance a été observée sur le niveau général de l'indice du chiffre d'affaires du commerce (graphique 10). La relation entre la croissance des crédits et l'activité commerciale pourrait s'expliquer en partie par le poids du secteur pétrolier dans le chiffre d'affaires du commerce.

⁶ Le taux est de 22,6% hors la Côte d'Ivoire.



En effet, les données de la Centrale des Risques indiquent que plus de 50% des crédits utilisés par les entreprises seraient imputables au commerce de gros, dominé par les importateurs et les distributeurs d'hydrocarbure. Les utilisations de crédits dans ce secteur ont progressé de 26,6%, en glissement annuel, entre 2007 et 2011.

Ainsi, au cours des cinq dernières années, la progression des prix du pétrole et la hausse des importations de produits pétroliers ont accru la facture pétrolière. Lorsqu'il y a une flambée des cours du pétrole alors que les prix de vente à la pompe des produits pétroliers sont maintenus à leur niveau initial dans plusieurs pays, alors cette hausse entraîne une détérioration de la rentabilité des entreprises d'importation et de distribution d'hydrocarbures. Cela se traduit par un accroissement de leur besoin de trésorerie, expliquant, en partie, leur recours accru aux crédits bancaires.

Lorsque les prix à la pompe sont réajustés suivant l'évolution des cours mondiaux du pétrole, alors les entreprises du secteur de l'énergie et celui des transports sont à leur tour confrontées à de réelles difficultés de trésorerie dans la plupart des pays où des mesures ont été prises pour maintenir inchangés les prix de l'électricité ou du transport. Dans ces deux secteurs, la demande de crédit bancaire a augmenté en conséquence.

Cette analyse pour les produits pétroliers peut être étendue à l'ensemble des produits alimentaires importés. Ainsi, l'inflation pourrait contribuer à accroître les crédits de trésorerie des entreprises commerciales.

Tableau 3 : Evolution annuelle des prix du pétrole, de l'ICA et des crédits bancaires

	2007	2008	2009	2010	2011
Prix du pétrole (dollar US)	8,5	33,5	-36,3	28,0	27,2
ICA	2,96	9,59	-4,5	7,64	8,17
Crédit bancaire	11,39	30,86	10,37	11,97	5,82
Taux d'inflation	2,3	5,8	0,4	1,4	3,9

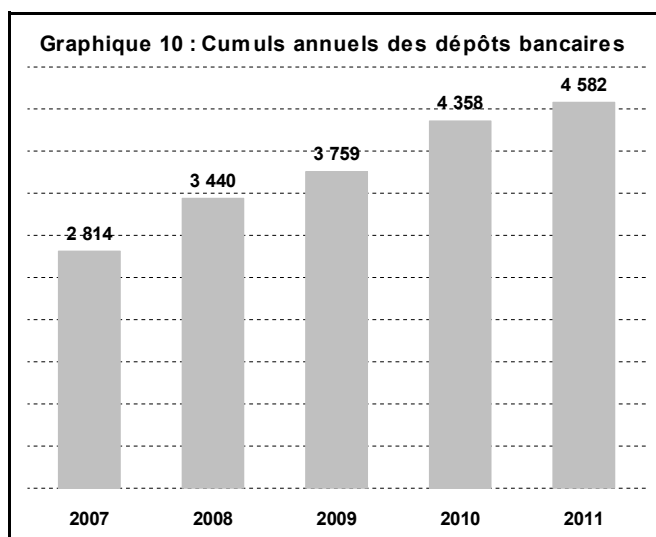
Sources : Etats, BCEAO

III. EVOLUTION DES DEPOTS BANCAIRES

3.1. MONTANTS DEPOSES

- **Accroissement des montants déposés dans les banques**

A l'échelle régionale, les dépôts effectués à l'ouverture des nouveaux comptes sont ressortis en hausse continue au cours des cinq dernières années. Le montant cumulé de ces dépôts s'est situé à 4.582 milliards en 2011 contre 2.814 milliards en 2007, soit une croissance moyenne annuelle de 13,0% sur l'ensemble de la période. Les dépôts sont en forte progression dans la quasi-totalité des pays de l'Union. Les croissances moyennes annuelles les plus significatives ont été observées en Guinée-Bissau (+78,7%), au Niger (+29,2%), au Togo (+26,3%), au Mali (+17,5%) et au Burkina (+13,9%). La Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Bénin ont enregistré des progressions de 9,9%, 8,5% et 5,1% respectivement entre 2007 et 2011.



Plusieurs facteurs ont contribué à la hausse des dépôts, notamment, l'amélioration de l'accès aux services bancaires, l'afflux de capitaux publics dans certains pays et l'absence d'opportunité.

En effet, l'amélioration de l'accès aux services bancaires a eu des effets sur les dépôts des particuliers dans la plupart des pays. Entre 2007 et 2009, les montants déposés par les particuliers (catégorie de clients visée par la campagne) sont passés de 61,9 milliards à 131,8 milliards au Burkina, de

8,2 milliards à 37,7 milliards au Niger, de 30,5 milliards à 170,7 milliards au Togo et de 40,2 milliards à 107,6 milliards au Mali. Les données disponibles indiquent par exemple qu'au Sénégal, plus de 12.000 comptes ont été ouverts en 2011 contre 10.338 comptes en 2009 et 11.089 comptes en 2007. Le nombre de comptes ouverts par les particuliers s'est accru de 21,9% entre 2009 et 2011, sous l'effet possible de la campagne de promotion de la bancarisation..

L'accroissement des dépôts est imputable également aux sociétés d'Etat et aux organismes assimilés à l'Etat, notamment dans les pays qui ont bénéficié d'un afflux conséquent de ressources extérieures. Ainsi, les dépôts des organismes assimilés à l'Etat sont passés de 304,0 milliards en 2007 à 456,5 milliards en 2010 avant de se replier à 423,6 milliards en 2011. Le Niger, le Sénégal et le Mali sont les principaux pays où les dépôts des sociétés d'Etat ont le plus progressé.

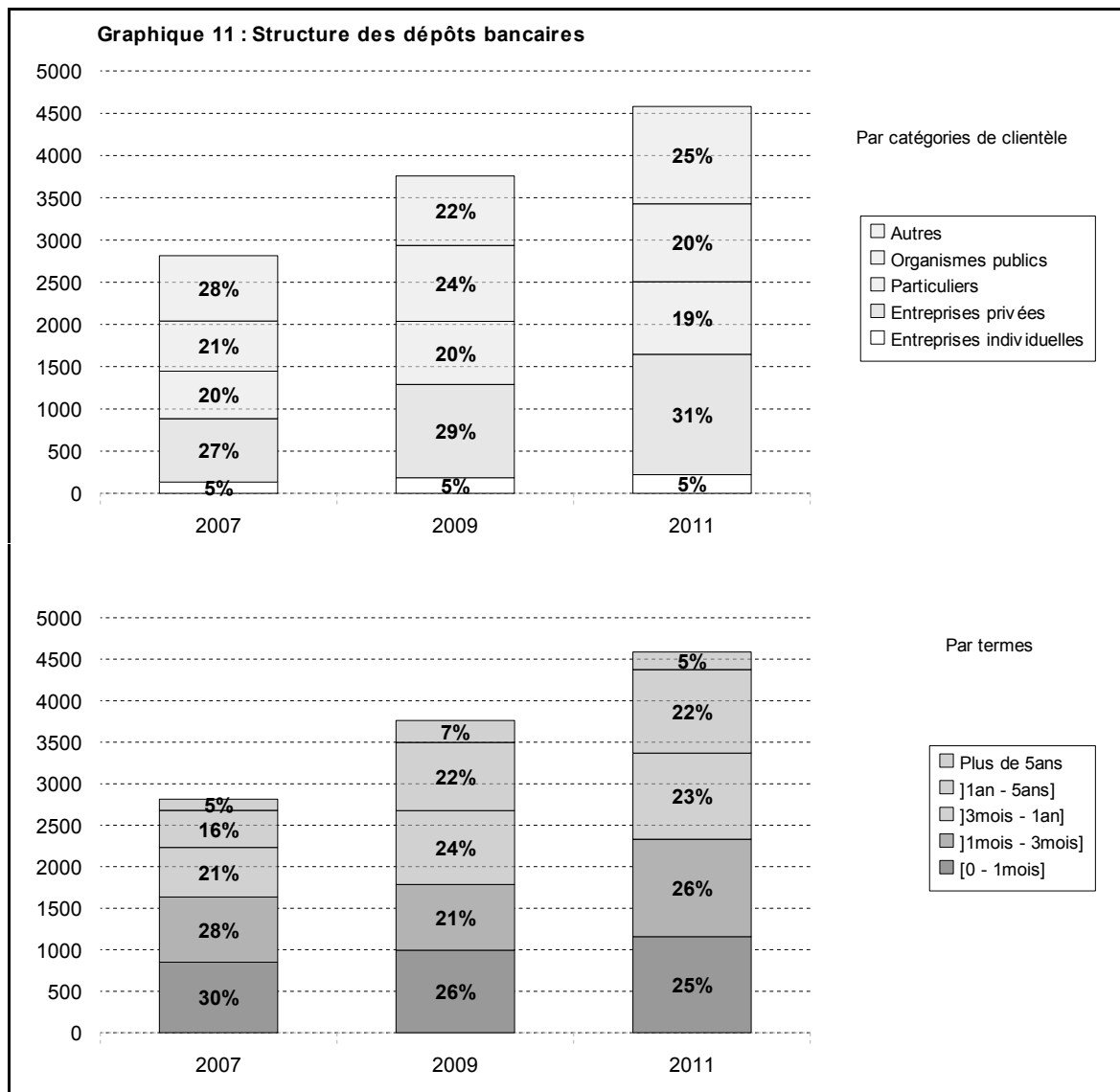
- **Modification de la structure des dépôts bancaires**

La structure des dépôts selon la nature des déposants n'a pas été significativement modifiée à l'échelle de l'Union. Les entreprises privées demeurent les plus gros déposants. Leur part s'est progressivement accrue en 2011 en passant à 36% contre 31% en 2007. Les placements

effectués par la clientèle sont dominés dans leur majorité par des dépôts à terme (99,2%). Les comptes d'épargne à régime spécial, les bons de caisse, les certificats de dépôt et les autres dépôts ne représentent que moins d'un pour cent du total.

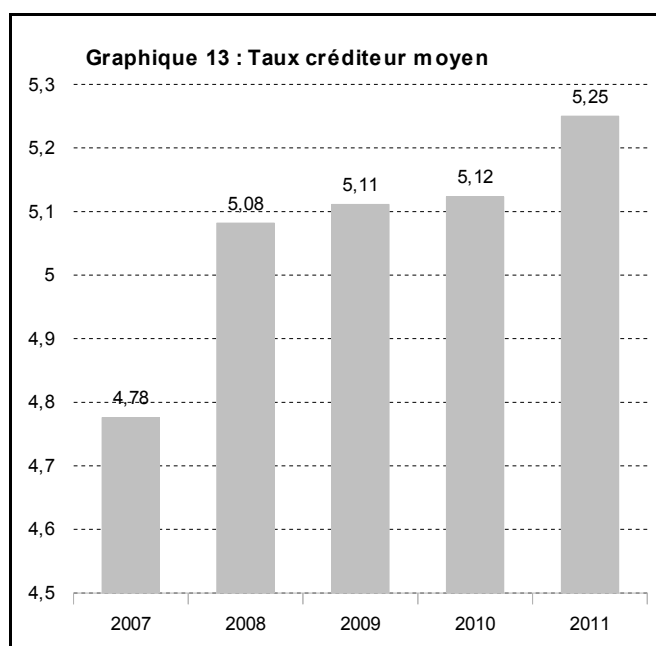
Les dépôts d'une durée inférieure à un an ont représenté 74,4% des dépôts contre 25,6% pour les dépôts d'une durée de plus d'un an. Les mêmes proportions étaient à 79% et 21% en 2007. Cette répartition constitue un obstacle identifié par les banques dans le processus d'octroi des crédits et de financement de l'économie, et par conséquent limite leurs capacités d'accorder des crédits à long terme. Or la mobilisation de ressources en vue du financement de l'économie nécessite la disponibilité d'une épargne adaptée au besoin de ce financement.

L'analyse infra-annuelle des taux créditeurs n'a pas permis de mettre en évidence une relation significative entre l'évolution des dépôts et les décisions de politique monétaire. La variation des montants déposés est parfois volatile et les évolutions dans un pays donné ne semblent pas être en corrélation avec celles des autres pays. Il est toutefois constaté que les montants déposés ont souvent baissé lorsqu'une baisse des crédits est constatée sur une période suffisante.



3.2. TAUX CREDITEURS

● Amélioration des conditions de rémunération des dépôts



Au cours des cinq dernières années, la rémunération des dépôts bancaires s'est progressivement améliorée. Le taux créditeur moyen est passé de 4,78% en 2007 à 5,11% en 2009, puis à 5,12% en 2010 et 5,25% en 2011. L'augmentation est relevée dans l'ensemble des pays de l'Union. Elle a bénéficié à toutes les catégories de déposants. Les entreprises ont été rémunérées à un taux moyen de 5,47% en 2011 contre 4,83% en 2007. Le taux de rémunération est passé de 4,40% en 2007 à 4,77% en 2011 au profit des particuliers et de 5,05% à 5,51% pour la clientèle financière. Ainsi, en 2011, les placements les mieux rémunérés restent ceux effectués par les coopératives et groupements villageois

(5,81%), ainsi que la clientèle financière des banques (5,51%). A l'inverse, les taux de rémunération des dépôts des particuliers (4,77%) et des entreprises individuelles (4,79%) sont demeurés les moins élevés.

● Uniformisation des taux créditeurs

Les taux d'intérêt créditeurs servis sur les différentes places bancaires de l'Union apparaissent relativement proches. Les places de Ouagadougou, d'Abidjan et de Niamey sont celles qui affichent les meilleures conditions, en proposant des taux moyens créditeurs supérieurs à 5%. Suivent ensuite les places de Dakar, de Cotonou et de Lomé.

Les taux créditeurs se sont accrus dans tous les pays mais pas dans les mêmes ampleurs. Bien que le taux minimum soit en hausse, l'écart entre les taux les plus faibles et les taux les plus élevés s'est accru, en passant de 0,68 points en 2007 à 1,04 point en 2011. Il est donc observé une augmentation de la dispersion par rapport aux années précédentes, à cause d'une hausse plus importante des taux d'intérêt de la tranche supérieure. Entre 2007 et 2011, le taux créditeur moyen le plus faible est passé de 4,37% à 4,77%, soit 40 points de base, alors que le taux créditeur moyen le plus élevé est passé de 5,05% à 5,81%, soit 76 points de base.

La structure des taux créditeurs selon le terme des dépôts se présente en forme de « u » renversé depuis l'année 2010. Les dépôts de plus court terme sont moins bien rémunérés. Il est également constaté une baisse du taux de rémunération dès que le terme du dépôt est supérieur à un an.

L'analyse infra-annuelle des taux créditeurs n'a pas permis de mettre en évidence une relation significative entre l'évolution des taux créditeurs et les décisions de politique monétaire.

IV. CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

La période 2007-2011 a été marquée par une campagne de promotion de la bancarisation, la concurrence naissante entre les banques et la poursuite du développement de la micro-finance. Ces actions ont eu un impact sur les conditions générales de banque. Toutefois, les modifications apportées aux frais de tenue de compte ainsi qu'aux commissions prélevées ont été opérées à l'initiative de chaque banque et dépendent généralement de la nature du compte et de la catégorie de clientèle.

4.1. Conditions d'ouverture de comptes bancaires

En 2011, les conditions générales de banque sont variables d'un pays à l'autre. Pour l'ouverture d'un compte courant par exemple, le montant minimum moyen exigé par les banques s'élève à environ 350.000 FCFA au Bénin, au Niger et au Togo, 250.000 FCFA au Mali et 160.000 FCFA en Côte d'Ivoire. A l'ouverture d'un compte d'épargne, le montant minimum est de 22.000 FCFA au Bénin, au Niger et au Togo et 30.000 FCFA au Mali, en 2011.

Par rapport à l'année 2007, il est noté une baisse significative des conditions d'ouverture de compte bancaire. Au Bénin par exemple où la baisse est la plus importante, le dépôt minimum exigé lors de l'ouverture d'un compte d'épargne était de 168.000 FCFA en moyenne en 2007, contre une moyenne de 22.000 FCFA en 2011. Le dépôt minimum exigé lors de l'ouverture d'un compte chèque était de 350.000 FCFA en 2007, contre une moyenne de 37.000 FCFA en 2011. Le dépôt minimum exigé lors de l'ouverture d'un compte courant était de 375.000 FCFA en 2007, contre 355.000 FCFA en 2011.

Au Niger également, les mêmes tendances sont observées. Le dépôt minimum exigé lors de l'ouverture d'un compte d'épargne n'est plus que de 23.800 FCFA en 2011 (34.800 FCFA il y a cinq ans). Le dépôt minimum exigé lors de l'ouverture d'un compte chèque est passé d'une moyenne de 140.000 FCFA en 2007 à une moyenne de 100.000 FCFA en 2011. Le dépôt minimum exigé lors de l'ouverture d'un compte courant a diminué, en passant de 416.000 FCFA en 2007 à 345.000 FCFA en 2011.

4.2. Frais de tenue de compte

Les frais de tenue de compte ont évolué en fonction de la catégorie de la clientèle. Ils ont connu des réductions, notamment en ce qui concerne les particuliers. Pour ces derniers, la moyenne trimestrielle est passée de 2.345 FCFA en 2007 à 1.638 FCFA en 2011. Pour les entreprises en revanche, les frais sont globalement restés inchangés. Par trimestre, une entreprise paye environ 4.750 FCFA pour la tenue de son compte courant. Les commissions de mouvement de compte sont également demeurées inchangées. Sur les comptes courants des entreprises, les commissions payées en moyenne par trimestre s'élèvent à 16.500 FCFA.

Au Niger où les données disponibles sont exhaustives, les frais de tenue de compte ont été modifiés à la baisse pour l'ensemble des catégories de clients. La moyenne trimestrielle est passée de 14.250 FCFA en 2007 à 5.700 FCFA en 2011 pour les comptes courants, et de 5.700 FCFA à 3.000 FCFA pour les comptes chèques. Les frais liés à l'utilisation d'une carte de retrait sont également concernés par la baisse. L'utilisation d'une carte de retrait internationale par exemple coûte environ 2.100 FCFA par trimestre en 2011, contre environ 5.000 FCFA il y a cinq ans.

Encadré n°4 : La faiblesse de l'information, un obstacle à la baisse des taux d'intérêt

L'un des facteurs qui semble maintenir les taux d'intérêt à un niveau relativement élevé tient à la faiblesse de l'information partagée par les prêteurs potentiels sur les risques de crédit. Or, cette information sur les risques est en principe disponible dans les trois bases de données que la Banque Centrale a mis en place, à savoir la centrale des risques, la centrale des incidents de paiements et la centrale des bilans.

La centrale des risques informe sur les risques de crédits déclarés par les établissements de crédit sur leur portefeuille d'actifs. La centrale des incidents de paiements informe sur les ordres de paiements non provisionnés. Quant à la centrale des bilans, elle collecte les bilans déposés par les entreprises et permet aux banques d'évaluer les éléments de risque associés à la performance des demandeurs de crédit.

Depuis 2000, la centrale des bilans est opérationnelle dans l'UEMOA. La base de données est gérée par la SCIE-SA et comporte plus de 47.000 entreprises. Cette base de données n'est pas suffisamment exploitée. Les banques, qui devraient être les principaux utilisateurs estiment que l'offre de produits retraités par la SCIE-SA ne correspond pas à leurs attentes. Elles souhaitent que les informations extraites de la base de données soient disponibles sous forme de ratios financiers ou d'indicateurs synthétiques de risques. De ce fait, les banques continuent de s'appuyer essentiellement sur la relation bilatérale avec les clients pour évaluer le risque de crédit.

Cette situation concourt à l'accroissement des coûts d'acquisition de l'information et ne permet pas une analyse suffisante des risques, ce qui peut limiter l'offre de crédit bancaire.

4.3. Charges et commissions liées à la mise en place des crédits

D'une manière globale, les charges liées à l'ouverture et la gestion de comptes bancaires, ainsi que celles liées à la mise en place de crédits bancaires sont à la baisse entre 2007 et 2011. Sur la base des données disponibles, le ratio charge/crédit est passé de 0,27% à 0,23% en Côte d'Ivoire. Il est ressorti à 0,19% en 2011 contre 0,20% en 2009 au Sénégal⁷.

	2007	2009	2011
- Bénin (moyenne des banques)	168 750	21 518	21 518
- Guinée-Bissau (moyenne des banques)	57 500	35 000	35 000
- Mali (moyenne des banques)	50 000	50 000	31 250
- Niger (moyenne des banques)	28 571	27 778	23 883
- Togo (moyenne des banques)	50 000	50 000	22 292

Nonobstant les efforts enregistrés au niveau des conditions générales de banque dans l'Union, le coût des services bancaires reste relativement élevé par rapport à certains pays de l'Afrique.

⁷ Les données relatives aux charges payées par la clientèle au profit des banques lors des nouvelles opérations de crédit ne sont pas exhaustives dans la plupart des pays. Cette situation explique le faible niveau des ratios des charges sur les crédits.

A titre de comparaison, certains services notamment les opérations d'ouverture et de clôture de compte, ainsi que les virements de compte à compte au sein de la même banque, entre autres, sont gratuits au Maroc et au Ghana.

Conclusion

A l'échelle de l'UEMOA, le taux débiteur moyen des banques s'est accru sur les cinq dernières années. Cette hausse globale s'explique en partie par les tensions sur la liquidité et l'accroissement des risques macroéconomiques liés à la fragilité de la situation socio-politique dans certains pays de l'Union. L'évolution des taux est apparue divergente d'un pays à l'autre. Le taux débiteur moyen s'est accru nettement au Bénin, au Burkina et en Côte d'Ivoire au cours des cinq dernières années. Par contre, il est noté une baisse des taux dans les autres pays de l'Union, plus marquée au Niger et au Sénégal.

Les mesures prises par la Banque Centrale, notamment la baisse du taux directeur et l'ajustement des coefficients de réserves obligatoires, ont eu des effets immédiats mais limités dans le temps. Elles n'ont pu ramener les taux d'intérêt à un niveau moins élevé. En revanche, la sensibilisation entreprise en direction des banques a permis de baisser le ratio des charges hors intérêt rapportées aux crédits mis en place. Celui-ci est passé de 0,27% à 0,23% entre 2009 et 2011.

La marge de réduction des taux d'intérêt reste importante. En effet, la marge brute d'intermédiation, définie comme la différence entre les taux débiteurs et les taux créditeurs, est supérieure à 3 points de pourcentage dans l'Union, contre moins de 1,5 en France. Elle semble donner la preuve de l'attractivité du secteur bancaire dans l'UEMOA.

Au regard du besoin de financement de l'économie, la politique d'accroissement des liquidités offertes au système bancaire pourrait se poursuivre. La sensibilisation en direction des banques pourrait également être renforcée afin que cette politique se traduise par une baisse significative du taux d'intérêt au profit de la clientèle des banques. L'accent pourrait être mis sur la réduction des risques macroéconomiques et la disponibilité d'une information de qualité sur la situation financière des demandeurs potentiels de crédits bancaires.

=====

ANNEXE 1 : EVOLUTION DES TAUX DEBITEURS PAR PAYS

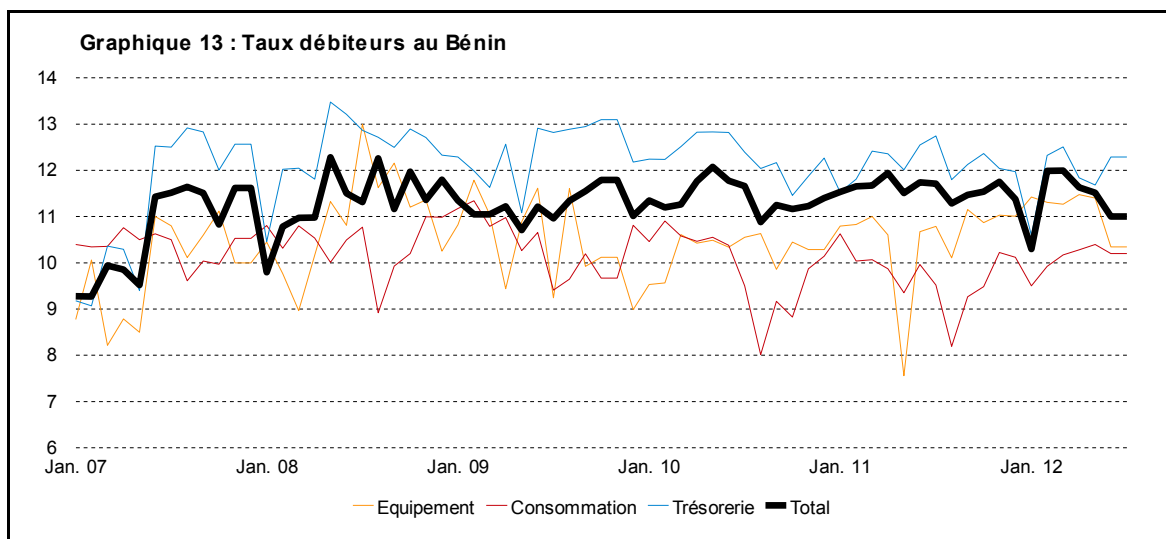
1. Bénin

La hausse du coût du crédit bancaire a été importante au Bénin. Le taux débiteur moyen s'est établi à 11,18% en 2011 contre 10,67% en 2007. Cette hausse pourrait avoir un lien avec le besoin de liquidité sur la Place de Cotonou, au regard de la participation accrue des banques à l'animation du marché monétaire, en particulier le marché des appels d'offres de la BCEAO. Avec la Guinée-Bissau, le Bénin est le pays de l'Union où le taux d'intérêt appliqué aux entreprises privées du secteur productif (11,34%) et aux entreprises individuelles (13,05%) sont plus élevés que les taux appliqués aux particuliers (10,57%).

Le volume des crédits mis en place a plus que doublé en cinq ans, en atteignant 580,1 milliards en 2011 après un reflux en 2010, sous l'influence des crédits demandés par les entreprises privées du secteur productif (74,0% des crédits).

Le taux de rémunération des dépôts bancaires s'est amélioré en passant progressivement de 4,52% en 2007 à 5,24% en 2011, les meilleures conditions de rémunération étant offertes aux organismes assimilés à l'Etat et à la clientèle financière des banques (assurance, caisses de retraite).

Les montants déposés dans les comptes ouverts au cours de l'année se sont élevés à 494,4 milliards en 2011, plus importants que les 371,1 milliards déposés en 2010 et les 406,0 milliards déposés en 2007. Les dépôts des entreprises privées du secteur productif représentent 28,8% des montants. Le reste des dépôts est uniformément réparti entre les entreprises publiques (36,8%) et la clientèle financière des banques (35%).



2. Burkina

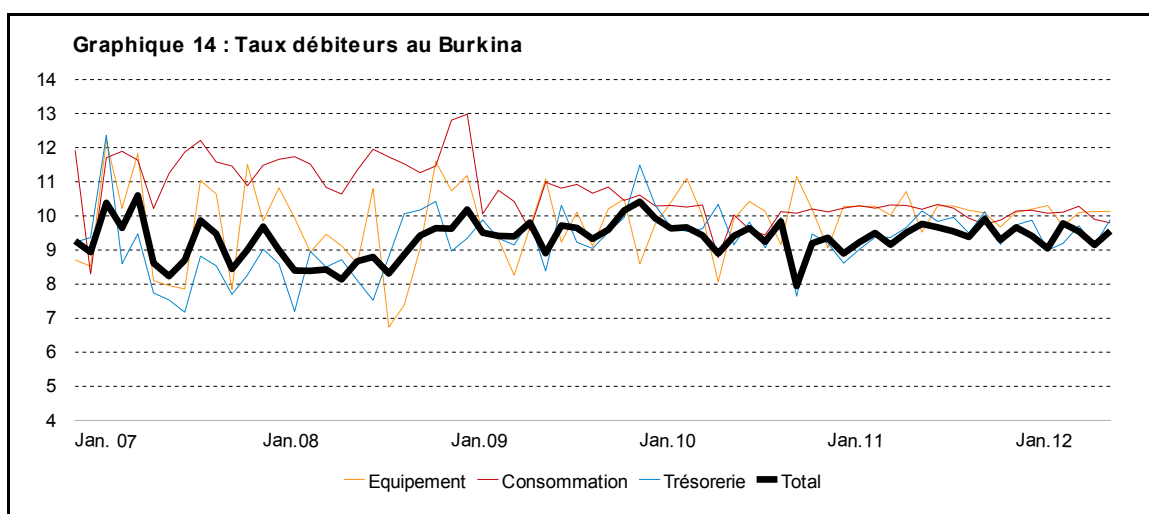
Le taux débiteur moyen est à 9,61% en 2009 pour ensuite baisser à 9,43% en 2011, contre 9,26% en 2007. Ces fluctuations sont constatées pour toutes les catégories de clients. En dehors du personnel des banques, le taux d'intérêt le plus faible est appliqué aux entreprises

publiques, tandis que les particuliers paient le taux le plus élevé. Toutefois, le taux d'intérêt appliqué à ces derniers est en forte baisse au cours de la période, en passant de 11,88% en 2007 à 10,45% en 2011.

Le volume des crédits mis en place a été multiplié par 5 en cinq ans. Il est situé à 900,3 milliards en 2011, du fait essentiellement des entreprises privées du secteur productif dont les besoins sont passés de 200,0 milliards en 2009 à plus de 600 milliards en 2011 (84,8% des crédits bancaires au Burkina).

Le taux de rémunération des dépôts bancaires s'est amélioré de manière continue, en passant de 4,96% en 2007 à 5,87% en 2011. A titre de comparaison, le taux créditeur était inférieur à celui du Bénin en 2006 mais lui est supérieur en 2011. Les meilleures conditions de rémunération sont offertes aux entreprises (publiques et privées) et les conditions les moins bonnes sont proposées aux particuliers.

Les montants déposés dans les comptes ouverts au cours de l'année se sont élevés à 743,7 milliards en 2011, contre 802,8 milliards en 2010 et 649,0 milliards en 2009. La baisse des dépôts en 2011 est le fait principalement des organismes assimilés à l'Etat, des particuliers et des ONG dont les dépôts ont été divisés par deux par rapport à l'année précédente. Les entreprises privées du secteur productif ont déposé seulement 45,7% du total.



3. Côte d'Ivoire

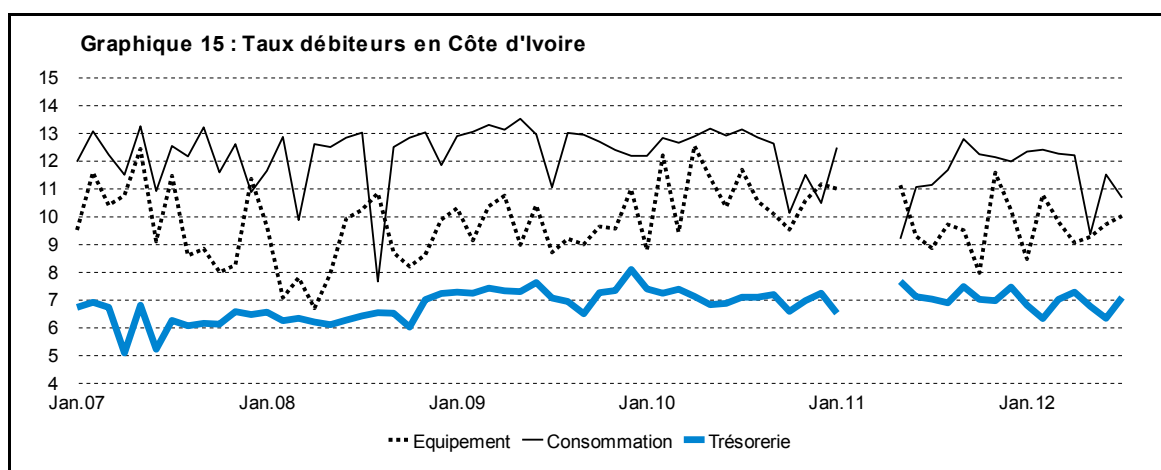
Le taux débiteur est ressorti fluctuant sur la période. Il s'est accru en 2009, a baissé en 2010 et a enregistré une nouvelle hausse en 2011, sous l'effet de la crise post-électorale. Le taux débiteur moyen s'est situé à 7,91% en 2011 contre 6,90% en 2007. Les taux les moins élevés sont appliqués aux entreprises privées (7,22%) tandis que les particuliers paient le taux le plus élevé (12,38%). Toutefois, le coût du crédit accordé aux particuliers est en baisse progressive à partir de 2009.

Le cumul annuel des crédits mis en place a également fluctué. Il s'est accru en 2008 et a diminué en 2009. Après une reprise en 2010, le volume du crédit s'est replié en 2011 pour se situer à 1.261,3 milliards, en baisse par rapport au niveau record de 2.057,3 milliards enregistré

en 2008. Cette baisse en 2011 s'explique essentiellement par l'impact de la crise socio-politique qui s'est traduite par un arrêt momentané de l'activité des banques au premier trimestre 2011. Les crédits accordés aux entreprises privées ont représenté 79,2% du total des crédits en 2011.

La rémunération des dépôts bancaires s'est améliorée de manière continue. Le taux créditeur moyen est passé de 4,87% en 2007 à 5,31% en 2011, les meilleures conditions étant proposées aux sociétés d'assurance et aux caisses de retraites (5,62%). Les particuliers ont également perçu des taux de rémunération relativement intéressants (5,48%). En revanche, les dépôts des organismes assimilés à l'Etat ont été les moins bien rémunérés.

Les montants déposés dans les comptes se sont élevés à 1.258,1 milliards, en baisse par rapport à l'année 2010. Les dépôts ressortent toutefois en hausse par rapport à leur niveau de 2007 (863,4 milliards). La part des dépôts des particuliers dans le total des dépôts est de 21,8% contre 25% pour les entreprises privées du secteur productif. Contrairement aux autres pays, les dépôts des particuliers ont baissé de près de 100 milliards 2011, en Côte d'Ivoire, du fait de la crise socio-politique. La campagne de promotion de la bancarisation (2009-2010) a donc eu un impact relativement limité en Côte d'Ivoire.



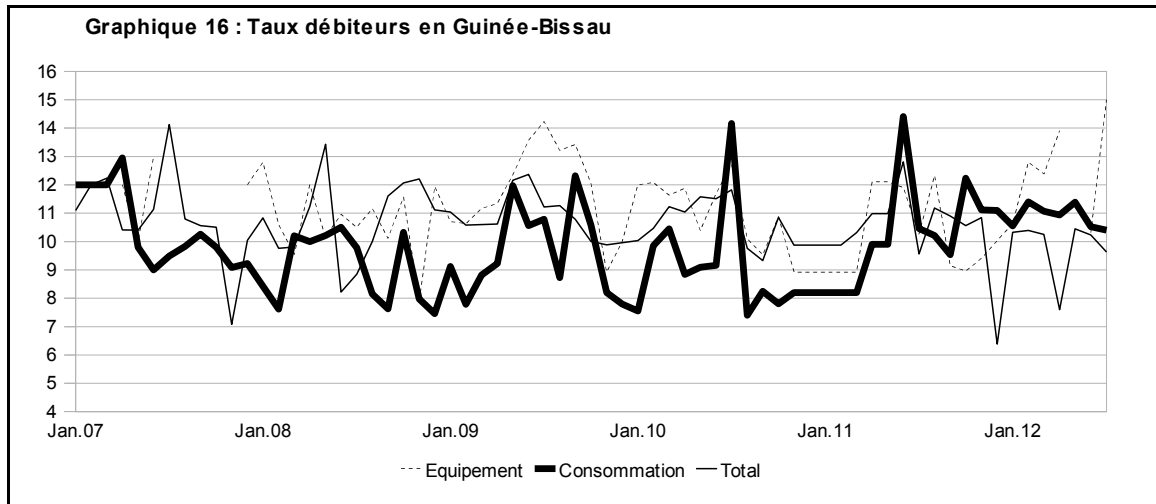
4. Guinée-Bissau

Le taux d'intérêt débiteur a baissé en Guinée-Bissau de 10,87% en 2007 à 10,63% en 2011. La moyenne masque des spécificités. Le taux appliqué aux entreprises reste élevé. Il est de 11,39% pour les entreprises privées du secteur productif et de 12,34% pour les entreprises individuelles. Par contre, le taux appliqué aux particuliers (11,86%) est inférieur à la moyenne régionale. Au cours de ces cinq dernières années, la place de Bissau est devenue progressivement moins chère que celles de Cotonou et de Niamey, grâce à un système bancaire de plus en plus dense et opérationnel.

Le volume du crédit bancaire a été multiplié par plus de six en cinq ans, passant progressivement de 4,3 milliards en 2007 à 30,5 milliards en 2011. Les crédits ont été mis en place au profit des entreprises privées du secteur productif dans une proportion moyenne de 52,8% et des particuliers (25,3%). Les organismes assimilés à l'Etat ont également bénéficié de crédit bancaire, notamment à partir de 2008. Leur besoin a atteint 3,8 milliards en 2011.

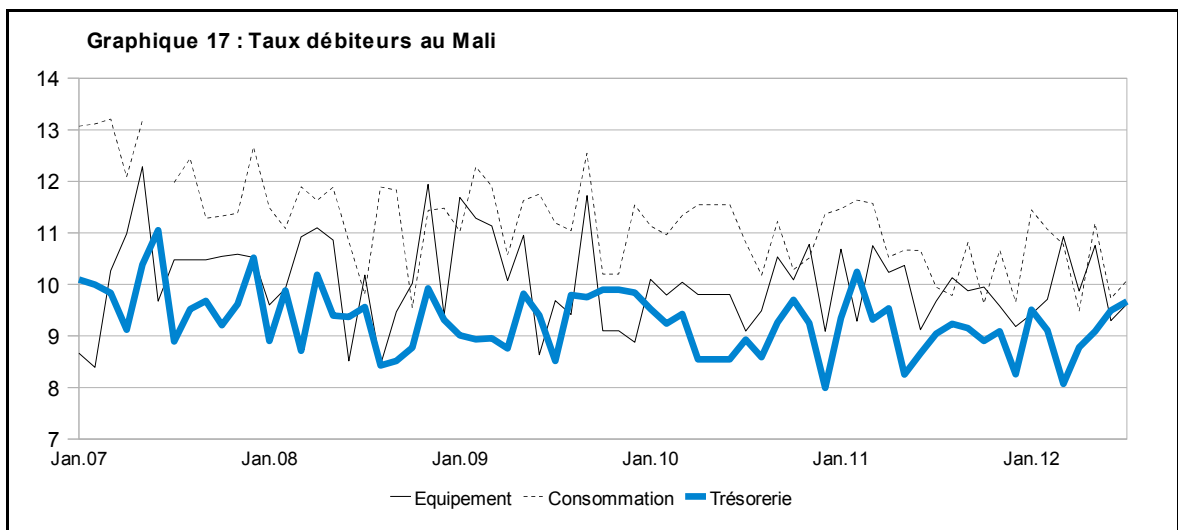
Situé autour de 3,39% en 2011, le taux de rémunération reste le plus faible de l'Union (la moyenne régionale est de 5,25%). Le taux créditeur moyen apparaît inférieur au minimum réglementaire appliqué aux régimes spéciaux, notamment les plans d'épargne, fixé à 3,25% pour les dépôts inférieurs à 5 millions.

Les montants déposés sont passés de 1,6 milliards en 2007 à 16,5 milliards en 2011. Ce niveau ressort toutefois en baisse par rapport à l'année 2009 (19,0 milliards). Les dépôts sont du fait essentiellement des entreprises privées du secteur productif et de la clientèle financière des banques.



5. Mali

Le coût du crédit bancaire a diminué progressivement. Le taux débiteur moyen est passé de 9,98% en 2007 à 9,25% en 2011. Les taux les plus élevés sont appliqués aux sociétés d'assurance et aux caisses de retraite (12,30%), ainsi qu'aux entreprises (en moyenne 11% pour l'ensemble des entreprises privées et publiques). Il est toutefois noté un relèvement des taux débiteurs en 2012, du fait probablement de la crise que connaît le pays.



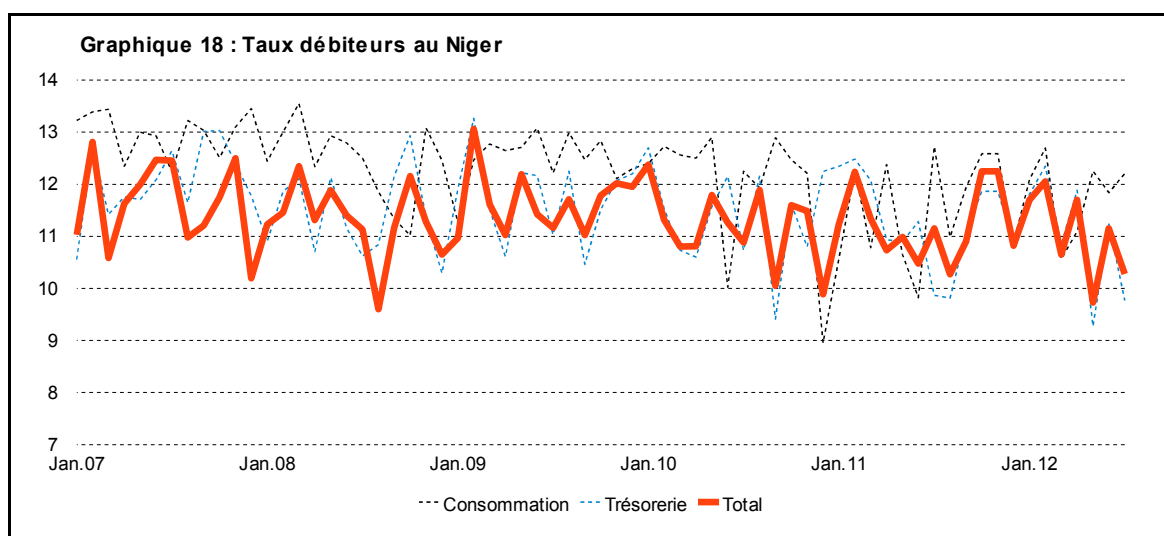
Le marché du crédit bancaire a été très dynamique, le cumul annuel des crédits mis en place ayant atteint 901,7 milliards en 2011, contre 376,7 milliards en 2007. Les crédits ont été octroyés principalement aux entreprises privées du secteur productif (63,4%) et aux particuliers (12,8%). La demande de crédit des particuliers a doublé entre 2009 et 2011.

Le taux de rémunération des dépôts est ressorti fluctuant d'une année à l'autre. Le taux moyen a atteint 5,00% en 2008 avant de revenir à 4,84% en 2011. Les dépôts des entreprises privées du secteur productif ont été rémunérés à 5,18% en 2011 contre 4,86% il y a cinq ans. Les taux les plus faibles sont appliqués aux dépôts de la clientèle financière des banques.

Les montants déposés se sont élevés à 358,4 milliards en 2011. En hausse significative par rapport à l'année 2007 (187,8 milliards), les montants déposés proviennent principalement des entreprises privées du secteur productif (45,1%) et des particuliers (30,0%).

6. Niger

Le coût du crédit bancaire a enregistré une baisse au cours des cinq dernières années. Le taux débiteur moyen est situé à 11,22% en 2011, après une hausse enregistrée en 2009 (11,66%) et comparé à un niveau de 11,63% en 2007. Les taux d'intérêt les plus élevés sont appliqués à la clientèle financière des banques et aux entreprises d'assurance (plus de 13%). Le taux d'intérêt appliqué aux particuliers a significativement diminué en passant de 13,46% en 2006 à 12,0% en 2010, puis à 11,63% en 2011. Quant aux entreprises privées, elles paient désormais 11% en moyenne en 2011, contre une moyenne de 13% en 2007.



Le cumul des crédits mis en place en 2011 est évalué à 283,0 milliards, en hausse continue depuis 2007 (139,7 milliards). A partir de 2010, les crédits octroyés aux particuliers sont les plus volumineux. Ils ont représenté 37,3% du total des crédits mis en place en 2011, contre une proportion de 30,4% pour les entreprises privées du secteur productif et 26,4% pour les entreprises individuelles.

Le taux de rémunération des dépôts s'est accru en passant de 4,68% en 2007 à 5,17% en 2011, avec un pic de 5,23% en 2009. Les conditions les plus intéressantes sont proposées à la clientèle financière des banques ainsi qu'aux sociétés d'assurance et aux caisses de retraite.

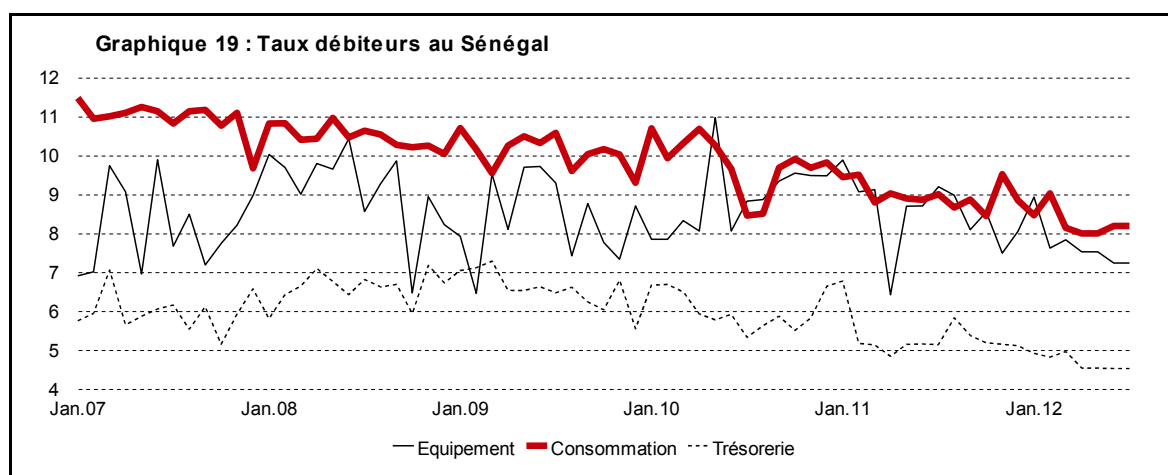
Les comptes ouverts au cours de l'année ont drainé des ressources en hausse continue. Le cumul annuel des montants déposés est monté à 112,0 milliards en 2011, soit quasiment deux fois plus que le niveau enregistré en 2009 et six fois plus que le niveau enregistré en 2006 (21,6 milliards). En 2011, les dépôts sont constitués principalement de ceux des particuliers (33,7%) et des organismes assimilés à l'Etat (21,8%).

7. Sénégal

Au cours des cinq dernières années, le coût du crédit bancaire a fluctué. Le taux débiteur moyen a augmenté entre 2007 et 2008 pour ensuite suivre une tendance baissière jusqu'en 2011. En s'établissant à 6,61% en 2011, il reste le taux le moins élevé dans l'Union, même si ce niveau ressort au dessus du taux moyen enregistré en 2006. Les taux d'intérêt les plus élevés sont appliqués aux entreprises individuelles (11,14%). Les taux d'intérêt les plus avantageux sont accordés aux entreprises privées du secteur productif (5,89%).

En 2011, la place de Dakar a été la plus dynamique en terme de crédits bancaires mobilisés. Le cumul annuel des crédits mis en place est évalué à 1.744,7 milliards en 2011 contre 1.035,2 milliards en 2007. Cette augmentation a été imprimée notamment par les entreprises privées du secteur productif et les particuliers. Les crédits mis en place par ces derniers ont plus que doublé en cinq ans pour atteindre 236,4 milliards en 2011.

Les taux créditeurs se sont accrus jusqu'en 2011, en passant d'une moyenne de 4,36% en 2007 à 5,20% en 2011. Les rémunérations les plus intéressantes sont proposées à la clientèle financière (6,00%) et aux sociétés d'assurance et les caisses de retraite (6,01%). En revanche, les dépôts des particuliers et des entreprises individuelles sont moins bien rémunérés (3,89% et 3,59% respectivement).



Les montants déposés ont été évalués à 733,2 milliards en 2011. Ces dépôts ont été effectués notamment par les entreprises privées du secteur productif (38,9%) et les particuliers (18,0%).

8. Togo

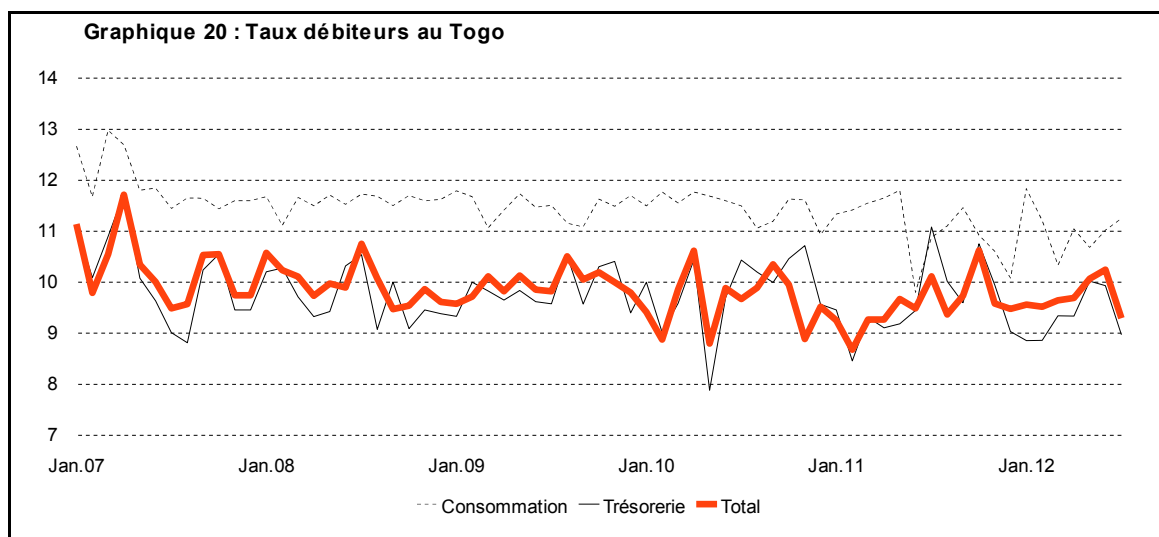
Le coût du crédit bancaire a baissé au cours de la période. Le taux débiteur moyen est passé progressivement de 10,27% en 2007 à 9,54% en 2011. Les taux ont régulièrement baissé pour l'ensemble de la clientèle. Les plus élevés sont appliqués aux particuliers (10,91%) et aux

entreprises individuelles (10,71%). Les moins élevés sont appliqués aux entreprises publiques et aux organismes assimilés à l'Etat.

Le volume du crédit bancaire a augmenté de manière continue. Il a atteint 297,7 milliards en 2011 contre 125,3 milliards en 2007. Les crédits ont été octroyés principalement aux entreprises privées du secteur productif (41,8%) et aux entreprises individuelles (20,3%). Les entreprises individuelles ont mobilisé trois fois plus de ressources en 2011 par rapport à 2008.

En ce qui concerne les dépôts de la clientèle, le taux de rémunération est ressorti fluctuant d'une année à l'autre, atteignant 4,85% en 2011 contre 4,80% en 2007. Les dépôts les mieux rémunérés sont ceux de la clientèle financière des banques (5,39%) et des sociétés d'assurance (5,18%). Les moins bien rémunérés sont ceux des particuliers.

Les montants déposés ont plus que doublé au cours de la période, atteignant 871,0 milliards en 2011 contre 325,0 milliards en 2007. Les montants sont déposés principalement par les particuliers (19,6%), les sociétés d'assurance (17,3%), la clientèle financière et les organismes associés à l'Etat (16,9%). La part des particuliers n'était que 6,04% en 2006.



=====

ANNEXE 2 : TABLEAUX STATISTIQUES POUR L'UEMOA ET PAR PAYS^(*)

	<i>Pages</i>
1. UEMOA	34 - 35
2. BENIN	36 - 37
3. BURKINA	38 - 39
4. COTE D'IVOIRE	40 - 41
5. GUINEE-BISSAU	42 - 43
6. MALI	44 - 45
7. NIGER	46 - 47
8. SENEGAL	48 - 49
9. TOGO	50 - 51

(*) Les tableaux pour l'UEMOA et pour chaque pays se présentent comme ci-après :

Cumuls annuels des crédits mis en place (milliards FCFA) de 2006 à 2011

Par catégorie de la clientèle

Par objet économique

Par durée

Taux débiteurs moyens (en %)

Par catégorie de la clientèle

Par objet économique

Par durée

Cumuls annuels des dépôts à l'ouverture des comptes (milliards FCFA)

Par catégorie de la clientèle

Par objet économique

Par durée

Taux créditeurs moyens (en %)

Par catégorie de la clientèle

Par objet économique

Par durée

1. UEMOA**1.1. CREDITS MIS EN PLACE (milliards FCFA)**

Tableau 1.1.1. Par catégorie de la clientèle	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	66,3	64,0	76,6	218,2	136,7	182,4
Particuliers	255,8	369,7	511,4	543,7	711,0	778,6
Clientèle financière	33,8	12,5	29,9	46,7	27,9	54,8
Sociétés d'Etat et EPIC	183,6	149,2	183,2	193,8	209,4	151,4
Assurances-Caisses de retraite	6,8	6,2	12,0	6,5	6,9	5,5
Entreprises privées du secteur productif	1 977,2	2 271,3	2 837,2	2 978,4	3 393,6	3 796,2
Entreprises individuelles	526,7	535,0	819,8	950,7	1 085,5	845,0
Coopératives et groupements villageois	68,4	56,8	39,1	37,4	37,2	49,2
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	9,9	15,5	29,9	56,5	26,4	90,4
Personnels des banques	18,8	25,4	48,3	31,5	34,7	45,8
Total	3 147,3	3 505,8	4 587,5	5 063,3	5 669,3	5 999,3

Tableau 1.1.2. Par objet économique	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Habitation	61,1	78,0	75,4	70,7	78,8	81,6
Exportation	18,5	15,3	7,9	65,2	61,8	57,8
Equipement	350,1	377,2	419,5	507,9	507,9	683,2
Consommation	159,5	244,0	407,8	342,4	470,4	542,5
Trésorerie	2 335,1	2 441,9	3 239,3	3 646,3	3 992,8	3 859,5
Autres	223,1	349,4	437,5	430,8	557,6	775,5
Total	3 147,3	3 505,8	4 587,5	5 063,3	5 669,3	5 999,3

Tableau 1.1.3. Par durée	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	1 221,7	1 314,1	1 816,8	1 893,7	1 954,9	1 538,0
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	794,1	871,9	975,6	1 104,9	1 194,0	1 292,2
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	189,3	198,5	356,0	475,7	587,6	873,4
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	265,9	213,7	278,1	332,9	470,8	505,0
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	194,7	208,9	260,2	282,4	359,2	374,9
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	358,3	560,8	679,3	805,9	873,7	1 041,3
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	96,3	101,5	180,5	136,6	189,5	325,1
Plus de 10 ans	27,0	36,2	41,1	31,2	39,6	48,4
Total	3 147,3	3 505,8	4 587,5	5 063,3	5 669,3	5 999,3

1.2. TAUX DEBITEURS MOYENS (en %)

Tableau 1.2.1. Par catégorie de la clientèle	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	7,87	9,27	7,91	8,16	7,98	8,05
Particuliers	12,06	11,26	11,32	11,27	10,84	10,62
Clientèle financière	7,79	7,87	8,88	8,74	8,48	8,23
Sociétés d'Etat et EPIC	7,28	7,82	7,15	7,91	7,25	7,94
Assurances-Caisses de retraite	11,62	9,96	10,32	10,26	-	-
Entreprises privées du secteur productif	6,98	6,95	7,34	7,83	7,68	7,62
Entreprises individuelles	8,22	8,12	7,88	8,18	7,91	9,29
Coopératives et groupements villageois	10,27	10,11	10,30	10,26	9,97	8,92
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	11,36	10,10	9,81	9,88	9,97	9,79
Personnels des banques	3,65	3,24	3,66	3,19	3,01	3,60
Total	7,71	7,62	7,87	8,27	8,11	8,22

Tableau 1.2.2. Par objet économique	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Habitation	9,11	9,35	8,26	9,15	9,00	8,82
Exportation	10,60	-	11,21	9,50	9,04	9,12
Equipement	8,24	8,67	8,90	8,85	9,38	9,16
Consommation	12,72	11,34	11,30	11,53	11,13	10,68
Trésorerie	7,10	6,95	7,13	7,66	7,45	7,57
Autres	10,55	9,12	9,78	10,19	9,07	9,13
Total	7,71	7,62	7,87	8,27	8,11	8,22

Tableau 1.2.3. Par durée	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	6,14	6,25	6,62	7,19	6,88	6,82
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	7,31	6,98	7,60	7,80	7,29	7,28
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	9,10	9,33	9,13	9,47	9,10	8,97
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	10,02	9,99	9,86	9,49	9,03	9,74
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	11,39	10,51	9,99	10,73	10,55	9,89
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	10,40	9,83	10,26	10,05	10,15	9,91
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	8,84	9,18	9,13	9,08	8,92	8,87
Plus de 10 ans	7,03	5,68	5,83	7,48	6,42	6,10
Total	7,71	7,62	7,87	8,27	8,11	8,22

1.3. DEPOTS A L'OUVERTURE DES COMPTES (milliards FCFA)

Tableau 1.3.1. Par catégorie de la clientèle	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	261,2	304,0	281,8	493,2	456,5	423,6
Particuliers	684,6	562,5	690,0	745,2	807,3	859,8
Clientèle financière	270,3	300,7	330,4	206,6	301,3	384,6
Sociétés d'Etat et EPIC	256,8	289,7	386,4	408,0	440,6	499,1
Assurances-Caisses de retraite	297,9	268,2	319,4	343,0	417,0	375,4
Entreprises privées du secteur productif	851,7	748,5	953,6	1 105,2	1 334,4	1 425,5
Entreprises individuelles	125,2	134,9	167,0	185,1	286,9	221,5
Coopératives et groupements villageois	37,7	42,3	99,2	49,2	70,9	60,6
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	187,9	158,7	201,4	215,2	223,9	322,2
Personnels des banques	6,9	5,0	10,5	8,4	19,1	9,6
Total	2 980,1	2 814,4	3 439,6	3 759,1	4 357,9	4 581,8

Tableau 1.3.2. Par objet économique	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôt à terme	2 694,0	2 712,7	3 332,4	3 665,9	4 134,1	4 414,5
Epargne à régime spécial	214,7	47,4	23,9	30,4	30,7	28,2
Bon de caisse	61,2	44,3	53,6	56,6	177,7	214,1
Certificat de dépôt	3,2	2,7	4,1	0,0	0,2	0,0
Autres	6,5	7,3	25,5	6,2	15,3	1,6
Total	2 979,6	2 814,4	3 439,6	3 759,1	4 357,9	4 581,8

Tableau 1.3.3. Par durée	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	935,8	850,2	986,2	992,9	1 323,5	1 157,3
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	764,2	784,1	814,4	791,6	1 078,6	1 172,9
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	307,0	266,2	347,6	413,8	444,2	530,7
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	358,0	331,8	372,2	475,3	468,0	507,0
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	119,5	127,8	157,6	234,1	225,3	302,7
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	447,5	318,3	556,5	590,0	639,6	704,6
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	11,1	24,0	36,8	55,2	83,4	153,8
Non déterminée	36,5	111,9	168,1	209,5	95,2	58,4
Total	2 979,6	2 814,4	3 439,6	3 762,4	4 357,9	4 581,8

1.4. TAUX CREDITEURS MOYENS (en %)

Tableau 1.4.1. Par catégorie de la clientèle	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	5,03	4,83	4,73	4,98	5,08	4,85
Particuliers	4,12	4,40	4,77	4,82	4,77	4,77
Clientèle financière	5,11	5,05	5,51	5,64	5,29	5,51
Sociétés d'Etat et EPIC	5,02	4,71	4,95	4,94	5,10	5,24
Assurances-Caisses de retraite	5,34	5,48	5,48	5,53	5,46	5,49
Entreprises privées du secteur productif	4,78	4,83	5,14	5,19	5,18	5,47
Entreprises individuelles	4,37	4,31	4,56	4,67	5,05	4,79
Coopératives et groupements villageois	4,56	5,01	5,39	5,40	5,75	5,81
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	4,07	4,37	4,76	5,27	5,18	5,37
Personnels des banques	4,66	5,72	5,61	5,30	5,24	5,28
Total	4,72	4,78	5,08	5,11	5,12	5,25

Tableau 1.4.2. Par objet économique	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôt à terme	4,82	4,80	5,08	5,11	5,10	5,28
Epargne à régime spécial	3,51	3,36	4,32	4,44	4,46	4,54
Bon de caisse	4,92	5,40	5,54	5,31	5,73	5,25
Certificat de dépôt	-	-	3,53	-	-	-
Autres	2,13	2,80	2,80	1,82	-	-
Total	4,72	4,78	5,08	5,11	5,12	5,25

Tableau 1.4.3. Par durée	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	4,64	4,83	4,91	4,96	4,95	5,06
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	4,78	4,61	5,02	5,03	5,00	5,17
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	4,53	4,76	5,70	5,01	5,19	5,26
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	4,65	4,62	4,86	5,15	5,15	5,07
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	5,37	4,80	5,29	5,39	5,25	5,64
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	4,60	5,08	5,25	5,41	5,47	5,60
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	5,24	5,04	4,98	5,13	5,70	5,54
Non déterminée	3,59	4,50	4,55	4,70	4,85	4,09
Total	4,72	4,78	5,08	5,11	5,12	5,25

2. BENIN**2.1. CREDITS MIS EN PLACE (milliards de FCFA)**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	4,1	0,7	19,8	23,6	11,1	10,5
Particuliers	17,1	30,8	52,7	35,7	39,0	52,7
Cientèle financière	9,1	1,3	12,4	8,9	5,0	8,5
Sociétés d'Etat et EPIC	21,7	21,7	2,7	10,9	17,4	10,1
Assurances-Caisses de retraite	0,2	2,0	0,2	2,6	0,2	0,0
Entreprises privées du secteur productif	129,7	145,4	222,5	374,1	351,2	428,4
Entreprises individuelles	11,2	17,3	21,7	39,3	44,6	58,4
Coopératives et groupements villageois	1,4	2,0	1,4	1,8	1,5	2,4
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	3,0	6,0	17,8	19,8	6,7	5,2
Personnels des banques	1,0	1,8	2,1	2,4	2,3	4,0
Total	198,5	229,1	353,1	519,1	478,9	580,1

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Habitation	3,3	1,6	0,7	1,2	8,5	5,0
Exportation	3,1	0,5	0,3	30,7	0,6	0,7
Equipement	9,0	35,5	34,0	74,6	66,2	115,7
Consommation	15,6	32,5	71,8	34,8	17,4	24,8
Trésorerie	99,4	133,8	195,3	312,2	326,1	333,0
Autres	68,2	25,2	51,0	65,6	60,2	101,0
Total	198,5	229,1	353,1	519,1	478,9	580,1

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	38,1	21,1	19,7	42,0	71,2	64,9
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	29,8	67,8	94,7	113,6	114,6	135,0
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	21,3	33,4	58,2	122,7	89,7	102,0
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	22,5	30,5	41,7	47,1	56,1	74,1
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	33,0	16,7	31,6	64,3	56,9	65,2
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	33,8	46,4	62,5	92,0	69,5	96,2
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	18,5	11,7	43,1	36,4	19,4	36,8
Plus de 10 ans	1,5	1,5	1,6	1,0	1,4	6,0
Total	198,5	229,1	353,1	519,1	478,9	580,1

2.2. TAUX D'INTERET DEBITEUR (moyenne pondéré, en %)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	4,08	7,00	8,46	9,03	10,56	9,68
Particuliers	10,74	10,78	11,05	11,01	10,53	10,57
Cientèle financière	12,37	10,78	10,17	8,44	8,83	8,38
Sociétés d'Etat et EPIC	7,94	9,07	7,21	8,97	9,37	8,06
Assurances-Caisses de retraite	10,75	9,17	13,06	12,25	14,17	13,38
Entreprises privées du secteur productif	9,67	10,96	11,82	11,72	11,70	11,34
Entreprises individuelles	11,88	12,69	13,40	12,56	13,07	13,05
Coopératives et groupements villageois	9,95	9,48	10,22	10,82	9,41	9,57
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	8,87	7,91	9,20	9,91	9,24	7,05
Personnels des banques	2,81	2,71	2,58	2,22	2,18	2,24
Total	9,59	10,67	11,35	11,26	11,42	11,18

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Habitation	10,86	9,12	8,16	10,05	10,96	9,98
Exportation	8,88	11,06	12,65	8,33	11,30	11,33
Equipement	11,33	9,83	10,69	10,47	10,25	10,54
Consommation	10,03	10,35	10,40	10,38	9,91	9,73
Trésorerie	9,71	11,35	12,42	12,46	12,31	12,14
Autres	9,57	9,93	7,96	8,76	6,78	11,25
Total	9,59	10,67	11,35	11,25	11,42	11,18

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	9,65	11,13	11,79	11,58	12,11	12,45
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	9,86	11,09	11,90	11,38	12,03	11,55
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	10,24	10,62	12,44	11,55	12,06	11,44
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	10,15	10,92	9,77	9,99	9,54	9,67
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	9,62	11,03	11,21	11,78	11,28	11,26
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	10,03	10,40	11,01	11,05	10,87	10,87
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	9,23	10,48	11,01	11,32	10,16	9,51
Plus de 10 ans	9,18	8,96	7,72	7,21	6,97	4,98
Total	9,59	10,67	11,35	11,25	11,42	11,18

2.3. LES DEPOTS A L'OUVERTURE DE NOUVEAUX COMPTES

Tableau 2.3.1. Répartition selon la nature de la clientèle	2006	2007	2008	2009	2010	2011
État et organismes assimilés	47,34	94,1	40,1	76,6	68,3	96,7
Particuliers	62,79	59,3	48,6	71,7	52,0	70,9
Clientèle financière	28,81	75,4	49,2	44,2	22,5	40,8
Sociétés d'État et EPIC	30,51	47,4	69,6	76,2	54,5	85,3
Assurances-Caisses de retraite	18,83	14,3	21,0	50,5	33,3	28,4
Entreprises privées du secteur productif	76,01	100,5	59,4	168,5	110,8	142,5
Entreprises individuelles	2,65	1,2	2,7	9,6	1,8	11,6
Coopératives et groupements villageois	2,06	4,6	2,4	4,5	5,6	3,1
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	6,75	9,1	11,2	28,3	15,6	14,5
Personnel des banques	0,03	0,1	0,8	0,3	6,8	0,5
Total	275,8	406,0	305,1	530,4	371,1	494,4

Tableau 2.3.2. Répartition selon la nature du dépôt	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôt à terme	274,91	405,0	302,6	528,6	357,8	491,5
Épargne à régime spécial	0,74	0,5	0,9	0,7	3,6	0,6
Bon de caisse	0,06	0,0	0,1	0,0	0,0	1,0
Certificat de dépôt	0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,08	0,4	1,5	1,2	9,7	1,3
Total	275,8	406,0	305,1	530,4	371,1	494,4

Tableau 2.3.3. Répartition selon la nature de la clientèle	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	71,2	73,7	45,8	99,4	61,5	54,4
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	96,9	140,7	72,7	81,4	70,7	89,0
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	40,8	27,1	51,3	78,5	76,3	97,3
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	46,2	73,4	48,5	101,9	55,1	53,4
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	2,8	16,0	23,1	59,5	45,6	69,2
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	13,8	46,5	35,9	84,8	56,0	123,0
sup à 5 et inf à 10 ans	0,0	0,0	0,0	9,0	5,5	7,7
Sup à 10 ans ou non déterminée	4,1	28,7	27,8	16,0	0,5	0,5
Total	275,8	406,0	305,1	530,4	371,1	494,4

2.4. TAUX CREDITEURS (moyenne pondéré, en %)

Tableau 2.4.1. Taux d'intérêt par nature du crédeur	2006	2007	2008	2009	2010	2011
État et organismes assimilés	4,27	4,62	5,62	4,98	5,01	5,68
Particuliers	4,40	4,02	3,68	3,80	3,95	4,00
Clientèle financière	5,61	5,80	5,77	5,68	5,89	6,57
Sociétés d'État et EPIC	4,77	5,30	5,52	5,19	5,74	5,21
Assurances-Caisses de retraite	4,89	5,24	5,13	5,51	5,40	5,72
Entreprises privées du secteur productif	4,58	4,86	4,37	4,65	4,58	4,78
Entreprises individuelles	2,75	3,49	3,84	4,30	4,27	4,28
Coopératives et groupements villageois	2,39	3,60	4,68	4,59	4,59	4,99
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	3,44	4,04	4,12	4,34	4,71	4,63
Personnel des banques	4,00	3,95	4,37	4,76	4,88	4,91
Total	4,88	4,52	3,97	4,15	5,00	5,24

Tableau 2.4.2. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôt à terme	4,88	4,62	4,22	4,32	5,01	4,62
Épargne à régime spécial	3,52	3,55	3,59	3,59	3,82	3,58
Bon de caisse	3,23	-	3,50	-	-	-
Certificat de dépôt	-	3,87	3,50	-	-	-
Autres	1,51	3,28	4,99	4,82	4,81	4,91
Total	4,88	4,52	3,97	4,15	5,00	5,24

Tableau 2.4.3. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	4,50	4,72	4,70	4,58	5,60	4,82
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	4,82	4,79	4,22	4,24	5,02	4,61
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	4,83	4,34	4,13	4,15	4,83	4,36
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	5,54	4,80	4,02	4,19	4,80	4,55
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	4,36	4,50	3,68	3,83	4,54	3,93
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	4,77	3,99	4,16	4,57	4,92	5,05
sup ou égale à 10 ans	-	-	-	4,12	4,05	4,06
Non déterminée	4,61	4,39	3,84	3,73	5,50	5,10
Total	4,88	4,52	3,97	4,15	5,00	5,24

3. BURKINA

3.1. CREDITS MIS EN PLACE (milliards de FCFA)

Tableau 3.1.1. Répartition par nature du débiteur	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	0,0	0,0	1,5	16,9	25,4	36,1
Particuliers	40,8	38,2	48,2	63,8	74,0	82,6
Cientèle financière	1,5	0,4	2,0	3,8	0,4	0,2
Sociétés d'Etat et EPIC	10,8	20,2	33,1	41,3	40,4	7,4
Assurances-Caisses de retraite	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Entreprises privées du secteur productif	73,0	95,0	172,6	204,9	400,5	607,8
Entreprises individuelles	19,4	23,6	38,9	63,2	98,2	155,7
Coopératives et groupements villageois	2,5	2,6	2,0	2,8	3,1	0,4
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	1,0	0,2	0,6	3,8	6,2	6,4
Personnels des banques	3,6	4,5	15,8	7,0	8,9	3,7
Total	152,7	184,7	314,7	407,5	657,1	900,3

Tableau 3.1.2. Répartition par objet du crédit	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Habitation	10,5	8,4	17,7	8,4	7,2	5,5
Exportation	7,1	3,5	2,2	8,9	30,8	13,2
Equipement	32,1	62,0	39,8	32,8	38,2	69,4
Consommation	27,8	24,3	30,1	48,1	65,0	67,6
Trésorerie	63,3	66,0	164,6	249,5	374,8	540,2
Autres	11,9	20,5	60,4	59,9	141,1	204,3
Total	152,7	184,7	314,7	407,5	657,1	900,3

Tableau 3.1.3. Répartition par durée du crédit	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	9,9	15,8	39,8	95,4	169,2	278,7
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	22,9	40,1	85,7	86,5	104,1	176,2
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	8,9	5,7	26,7	51,6	128,9	122,0
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	32,1	19,2	35,0	52,1	51,0	74,3
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	18,0	22,1	34,2	30,9	74,3	72,5
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	40,4	70,1	66,4	76,5	103,4	126,6
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	12,6	5,4	13,3	9,9	25,3	44,3
Plus de 10 ans	7,8	6,4	13,6	4,6	0,9	5,7
Total	152,7	184,7	314,7	407,5	657,1	900,3

3.2. TAUX D'INTERET DEBITEUR (moyenne pondéré, en %)

Tableau 3.2.1. Taux d'intérêt par nature du débiteur	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	-	-	6,65	8,46	8,59	8,75
Particuliers	12,48	11,88	11,48	11,26	10,60	10,45
Cientèle financière	9,31	5,25	8,75	10,25	10,12	9,00
Sociétés d'Etat et EPIC	8,74	7,98	6,20	7,36	7,21	5,83
Assurances-Caisses de retraite	-	-	7,75	12,50	12,50	10,00
Entreprises privées du secteur productif	9,06	8,26	8,55	9,41	9,34	9,21
Entreprises individuelles	11,55	10,87	10,53	11,15	10,72	10,40
Coopératives et groupements villageois	12,87	12,92	12,73	12,51	10,23	11,28
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	11,84	11,12	10,50	9,72	9,29	9,72
Personnels des banques	3,09	2,33	2,78	3,16	2,90	2,41
Total	10,27	9,26	8,81	9,61	9,44	9,43

Tableau 3.2.2. Taux d'intérêt par objet du crédit	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Habitation	10,75	10,20	7,05	9,16	9,18	9,70
Exportation	9,42	9,07	11,25	10,50	10,19	9,48
Equipement	10,68	9,70	9,36	9,91	9,91	10,06
Consommation	12,05	11,25	11,43	10,94	10,00	10,15
Trésorerie	9,56	8,73	8,84	9,42	9,67	9,50
Autres	10,57	9,88	8,62	10,06	9,10	9,12
Total	10,27	9,26	8,81	9,61	9,44	9,43

Tableau 3.2.3. Taux d'intérêt selon la durée du crédit	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	11,18	10,06	9,44	10,39	10,10	10,01
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	9,40	8,11	7,71	8,12	9,41	8,61
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	11,08	11,69	10,17	9,23	9,06	8,89
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	10,95	11,42	10,13	10,48	9,92	9,92
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	11,72	10,75	10,52	10,71	9,68	9,44
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	11,64	9,97	10,13	10,29	9,71	9,96
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	8,52	7,98	7,27	9,01	8,93	9,39
Plus de 10 ans	4,70	3,04	3,07	4,75	4,60	5,94
Total	10,27	9,26	8,81	9,61	9,44	9,43

3.3. LES DEPOTS A L'OUVERTURE DE NOUVEAUX COMPTES

Tableau 3.3.1. Répartition selon la nature de la clientèle	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	91,9	84,9	71,0	152,7	100,7	22,9
Particuliers	62,2	61,9	82,3	89,7	131,8	66,4
Cliantèle financière	13,9	18,5	19,5	34,3	47,4	127,5
Sociétés d'Etat et EPIC	38,6	48,3	71,8	106,6	49,9	52,3
Assurances-Caisses de retraite	39,7	16,7	53,6	37,8	61,1	25,4
Entreprises privées du secteur productif	120,9	89,7	128,5	117,8	239,3	340,0
Entreprises individuelles	28,1	19,7	14,8	13,4	28,2	10,0
Coopératives et groupements villageois	13,3	13,7	53,4	22,2	42,8	36,5
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	85,4	87,9	111,2	73,9	100,8	62,3
Personnels des banques	0,3	0,1	0,1	0,6	0,7	0,5
Total	494,4	441,4	606,3	649,0	802,8	743,7

Tableau 3.3.2. Répartition selon la nature du dépôt	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôt à terme	494,3	441,0	605,4	648,7	802,8	743,7
Epargne à régime spécial	0,0	0,0	0,9	0,3	0,0	0,0
Bon de caisse	0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Certificat de dépôt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	494,4	441,4	606,3	649,0	802,8	743,7

Tableau 3.3.3. Répartition selon la nature de la clientèle	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	174,0	147,3	205,4	165,3	215,0	204,5
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	121,0	121,2	126,2	79,9	168,9	146,3
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	49,7	59,0	66,0	41,3	60,7	74,2
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	90,8	67,3	85,7	144,6	123,3	72,1
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	35,8	31,4	24,3	65,5	62,1	89,6
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	23,1	15,2	62,0	152,3	172,8	157,1
sup ou égale à 10 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non déterminée	0,0	0,0	36,7	0,0	0,0	0,0
Total	494,4	441,4	606,3	649,0	802,8	743,7

3.4. TAUX CREDITEURS (moyenne pondéré, en %)

Tableau 3.4.1. Taux d'intérêt par nature du créditeur	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	4,95	4,87	4,61	5,36	5,38	4,49
Particuliers	3,82	4,14	4,42	4,58	4,55	4,53
Cliantèle financière	4,97	5,25	4,90	5,62	5,37	5,85
Sociétés d'Etat et EPIC	5,00	5,28	5,23	5,37	5,57	6,34
Assurances-Caisses de retraite	5,19	5,49	5,80	5,73	5,91	5,77
Entreprises privées du secteur productif	5,39	5,39	5,61	5,70	5,65	6,13
Entreprises individuelles	4,71	4,02	4,16	4,22	4,71	4,54
Coopératives et groupements villageois	3,86	4,28	5,70	5,85	6,17	5,68
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	4,02	4,34	4,80	5,21	5,65	5,24
Personnels des banques	3,94	3,38	4,12	4,22	4,61	4,97
Total	4,85	4,96	5,26	5,41	5,58	5,87

Tableau 3.4.2. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôt à terme	4,85	4,96	5,26	5,41	5,58	5,87
Epargne à régime spécial	-	-	4,31	4,08	-	-
Bon de caisse	3,67	3,29	-	-	-	-
Certificat de dépôt	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	4,85	4,96	5,26	5,41	5,58	5,87

Tableau 3.4.3. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	4,6	4,94	5,25	5,04	5,48	5,64
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	4,65	4,69	5,07	4,81	5,11	5,48
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	4,59	4,69	4,99	4,76	4,95	5,23
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	4,86	4,87	5,09	5,57	5,46	5,84
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	5,63	5,16	5,39	5,59	5,69	6,52
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	5,50	5,51	6,09	5,69	5,85	6,23
sup ou égale à 10 ans	-	-	-	-	-	-
Non déterminée	-	-	-	-	-	-
Total	4,85	4,96	5,26	5,41	5,58	5,87

4. COTE D'IVOIRE

4.1. CREDITS MIS EN PLACE (milliards de FCFA)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	12,9	23,6	29,0	41,1	46,4	69,1
Particuliers	51,5	80,0	84,7	100,3	157,0	125,3
Clientèle financière	11,8	3,1	1,8	14,7	8,5	7,0
Sociétés d'Etat et EPIC	9,5	35,8	72,4	72,6	81,0	41,7
Assurances-Caisses de retraite	4,6	2,4	11,4	1,6	1,2	3,0
Entreprises privées du secteur productif	659,4	864,2	1 211,8	913,3	884,9	615,3
Entreprises individuelles	404,3	387,7	621,0	691,9	748,2	384,1
Coopératives et groupements villageois	5,4	3,9	1,3	0,8	0,9	2,7
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	0,1	0,3	6,5	16,6	5,4	4,5
Personnels des banques	4,8	9,8	17,5	6,0	6,8	8,5
Total	1 164,5	1 410,8	2 057,3	1 858,9	1 940,2	1 261,3

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Habitation	5,0	6,5	6,6	8,1	12,1	6,2
Exportation	6,9	11,0	4,2	25,4	26,2	28,4
Equipement	27,5	56,3	105,6	70,9	81,4	78,7
Consommation	40,9	70,7	100,8	96,0	145,2	109,8
Trésorerie	990,9	1 095,9	1 671,6	1 551,0	1 573,7	919,3
Autres	93,2	170,3	168,5	107,6	101,6	119,0
Total	1 164,5	1 410,8	2 057,3	1 858,9	1 940,2	1 261,3

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	531,0	739,1	1 266,0	1 097,1	928,1	385,7
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	397,6	379,8	395,4	411,9	571,0	415,5
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	31,2	10,8	42,9	35,8	41,1	82,0
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	57,1	45,4	36,6	30,4	50,8	42,8
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	51,6	42,1	72,7	65,2	71,9	67,8
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	87,4	174,9	196,0	197,9	224,4	225,1
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	5,4	8,1	40,3	16,2	36,3	38,2
Plus de 10 ans	3,2	10,6	7,4	4,6	16,5	4,1
Total	1 164,5	1 410,8	2 057,3	1 858,9	1 940,2	1 261,3

4.2. TAUX D'INTERET DEBITEUR (moyenne pondéré, en %)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	8,66	9,77	8,62	9,57	7,39	8,03
Particuliers	13,44	11,70	13,16	13,11	12,59	12,38
Clientèle financière	9,50	6,03	7,17	8,27	8,31	8,27
Sociétés d'Etat et EPIC	10,43	7,75	7,15	8,79	9,31	8,31
Assurances-Caisses de retraite	11,85	11,86	11,33	11,18	11,18	9,26
Entreprises privées du secteur productif	7,69	6,63	6,90	7,79	7,83	8,09
Entreprises individuelles	7,07	6,86	6,78	7,10	6,62	7,22
Coopératives et groupements villageois	10,70	9,83	12,57	11,04	11,14	9,53
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	12,62	7,75	9,95	7,86	9,75	10,30
Personnels des banques	4,71	3,90	4,07	3,84	3,38	3,61
Total	7,72	6,90	7,12	7,84	7,72	7,91

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Habitation	9,23	9,18	9,24	9,59	10,97	10,72
Exportation	10,66	9,74	10,45	9,57	8,54	9,73
Equipement	11,31	9,70	8,81	9,77	10,70	9,93
Consommation	13,71	11,63	11,95	12,77	12,29	11,65
Trésorerie	7,10	6,27	6,46	7,29	7,09	7,14
Autres	11,12	9,09	10,36	9,94	8,77	9,34
Total	7,72	6,90	7,12	7,84	7,73	7,91

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	6,96	6,40	6,56	7,31	7,06	7,20
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	7,18	5,94	6,59	7,08	6,62	6,72
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	10,04	10,81	10,32	9,19	10,07	9,40
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	10,92	9,89	10,41	10,29	10,50	8,94
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	12,65	11,72	11,40	12,47	12,20	10,77
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	11,26	9,90	10,65	10,74	11,39	10,71
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	11,22	10,67	10,14	8,58	9,43	8,75
Plus de 10 ans	8,29	6,06	6,67	7,59	6,46	6,56
Total	7,72	6,90	7,12	7,84	7,72	7,91

4.3. LES DEPOTS A L'OUVERTURE DE NOUVEAUX COMPTES

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	30,8	36,9	62,2	116,7	81,5	25,2
Particuliers	360,1	225,7	341,0	306,2	341,6	274,3
Clientèle financière	78,7	68,8	161,5	72,7	146,9	72,9
Sociétés d'Etat et EPIC	51,7	59,7	75,9	88,2	230,8	210,9
Assurances-Caisses de retraite	71,4	69,5	67,0	93,6	129,1	103,3
Entreprises privées du secteur productif	297,0	266,2	426,6	360,0	393,8	315,7
Entreprises individuelles	74,9	90,9	120,0	131,5	197,8	121,0
Coopératives et groupements villageois	14,2	13,9	21,2	8,1	8,8	11,3
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	50,0	27,1	18,3	50,5	24,8	117,6
Personnels des banques	6,1	4,8	6,5	4,6	7,9	5,8
Total	1034,8	863,4	1300,1	1231,9	1563,1	1258,1

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôt à terme	786,2	779,4	1233,0	1179,6	1392,5	1147,7
Epargne à régime spécial	209,2	41,4	5,6	6,5	10,0	4,1
Bon de caisse	38,3	39,6	41,0	43,8	154,9	106,0
Certificat de dépôt	0,0	0,0	2,2	0,0	0,1	0,0
Autres	1,0	3,0	18,4	2,1	5,6	0,3
Total	1034,8	863,4	1300,1	1231,9	1563,1	1258,1

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	287,2	251,6	390,6	333,7	516,5	363,9
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	267,7	220,1	301,2	286,4	399,1	354,8
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	87,7	81,5	135,8	103,1	138,7	103,5
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	125,4	103,2	127,0	110,2	141,2	109,4
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	23,1	47,6	69,2	57,7	63,8	70,2
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	228,5	99,5	215,7	159,4	219,9	161,7
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	47,6
Non déterminée	15,2	59,8	60,5	181,4	83,8	47,0
Total	1034,8	863,4	1300,1	1231,9	1563,1	1258,1

4.4. TAUX CREDITEURS (moyenne pondéré, en %)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	6,00	5,57	4,68	4,54	4,71	4,29
Particuliers	4,48	4,91	5,16	5,47	5,36	5,48
Clientèle financière	5,39	4,89	5,74	5,85	5,47	5,24
Sociétés d'Etat et EPIC	5,34	3,94	4,89	4,74	4,92	4,61
Assurances-Caisses de retraite	6,00	5,94	5,74	6,06	6,29	5,62
Entreprises privées du secteur productif	4,89	4,80	5,22	5,06	5,07	5,24
Entreprises individuelles	4,34	4,36	4,81	4,87	5,16	4,95
Coopératives et groupements villageois	5,97	5,83	4,91	4,34	4,59	5,33
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	4,39	4,55	5,64	5,53	4,92	5,63
Personnels des banques	4,75	5,77	6,21	5,94	5,89	6,18
Total	4,95	4,87	5,27	5,22	5,22	5,31

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôt à terme	5,28	4,91	5,28	5,22	5,16	5,28
Epargne à régime spécial	3,52	3,35	3,42	3,37	4,30	3,49
Bon de caisse	5,71	5,58	5,41	5,69	5,90	5,59
Certificat de dépôt	-	-	2,32	3,50	7,62	-
Autres	1,65	5,21	3,69	1,28	1,91	1,74
Total	4,95	4,87	5,27	5,22	5,22	5,31

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	5,12	4,93	4,92	5,46	5,24	5,32
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	5,47	5,12	5,59	5,51	5,18	5,3
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	5,1	5,09	6,45	5,09	5,28	5,45
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	4,54	4,34	4,94	4,88	5,09	4,99
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	4,21	4,4	5,12	5,05	5,14	5,22
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	4,16	4,92	4,99	4,69	5,43	5,37
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	-	-	-	-	-	-
Non déterminée	4,04	4,74	5,16	4,87	5,04	5,32
Total	4,95	4,87	5,27	5,22	5,22	5,31

5. GUINEE BISSAU

5.1. CREDITS MIS EN PLACE (milliards de FCFA)

Tableau 5.1.1. Répartition par nature du débiteur	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	3,8
Particuliers	0,7	1,3	2,1	2,6	3,6	7,7
Cientèle financière	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0
Sociétés d'Etat et EPIC	0,1	0,0	0,5	0,1	0,0	0,0
Assurances-Caisses de retraite	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Entreprises privées du secteur productif	0,2	1,7	2,3	2,7	2,9	16,1
Entreprises individuelles	0,1	0,6	1,7	0,6	2,6	2,1
Coopératives et groupements villageois	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,3
Personnels des banques	0,0	0,4	0,4	0,4	0,8	0,5
Total	1,1	4,3	8,7	6,4	10,0	30,5

Tableau 5.1.2. Répartition par objet du crédit	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Habitation	0,4	0,6	0,6	1,0	1,1	1,2
Exportation	0,1	0,0	0,1	0,3	1,8	2,1
Equipement	0,0	0,5	1,3	0,9	1,9	1,2
Consommation	0,3	0,6	0,6	1,1	1,5	4,7
Trésorerie	0,1	0,8	3,4	1,0	2,1	11,1
Autres	0,2	1,8	2,7	2,0	1,6	10,9
Total	1,1	4,3	8,7	6,4	10,0	30,5

Tableau 5.1.3. Répartition par durée du crédit	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	0,1	1,7	1,6	1,5	2,8	11,1
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	0,0	0,3	1,4	0,5	0,4	7,8
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	0,0	0,1	0,2	0,4	0,3	2,7
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	0,3	0,3	0,6	0,3	0,8	0,5
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	0,6	0,8	1,6	0,9	1,4	3,4
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	0,2	1,1	3,1	1,7	4,0	3,2
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	0,0	0,0	0,0	1,0	0,3	0,7
Plus de 10 ans	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Total	1,1	4,3	8,7	6,4	10,0	30,5

5.2. TAUX D'INTERET DEBITEUR (moyenne pondéré, en %)

Tableau 5.2.1. Taux d'intérêt par nature du débiteur	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	-	-	10,00	-	-	-
Particuliers	12,27	10,70	11,36	11,41	11,65	11,86
Cientèle financière	-	-	6,25	12,00	-	-
Sociétés d'Etat et EPIC	8,35	12,00	6,15	12,00	-	-
Assurances-Caisses de retraite	-	-	-	-	-	-
Entreprises privées du secteur productif	12,43	12,75	12,62	12,18	11,90	11,39
Entreprises individuelles	14,75	13,16	12,83	13,58	12,32	12,34
Coopératives et groupements villageois	-	13,50	12,80	-	-	-
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	13,71	10,20	12,00	11,00	14,00	5,57
Personnels des banques	8	4,80	2,74	2,83	4,11	2,41
Total	12,39	10,87	10,76	10,87	10,62	10,63

Tableau 5.2.2. Taux d'intérêt par objet du crédit	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Habitation	12,01	10,45	9,61	9,64	9,38	9,48
Exportation	8,35	-	13,42	10,67	12,01	5,14
Equipement	14,33	11,75	10,77	11,80	10,89	10,25
Consommation	12,08	10,45	9,02	9,66	9,08	10,29
Trésorerie	14,62	12,51	12,75	12,56	11,24	9,50
Autres	11,66	10,62	10,07	11,79	11,88	11,17
Total	12,39	10,87	10,76	10,87	10,62	10,63

Tableau 5.2.3. Taux d'intérêt selon la durée du crédi	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	14,33	13,35	12,94	12,74	12,55	12,04
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	14	12,24	12,65	11,56	7,71	10,24
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	12,08	11,50	12,26	10,68	8,91	9,74
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	12,12	11,66	10,91	10,95	11,00	10,05
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	12,54	11,22	10,87	11,49	12,13	11,84
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	11,39	8,49	9,23	10,26	10,03	9,83
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	-	-	-	8,31	4,47	4,60
Plus de 10 ans	-	-	12,00	-	-	-
Total	12,39	10,87	10,76	10,87	10,62	10,63

5.3. LES DEPOTS A L'OUVERTURE DE NOUVEAUX COMPTES

Tableau 5.3.1. Répartition selon la nature de la clientèle	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	0,0
Particuliers	0,8	0,7	0,0	0,0	0,3	0,2
Clientèle financière	0,0	0,8	3,7	3,8	3,1	4,0
Sociétés d'Etat et EPIC	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5
Assurances-Caisses de retraite	0,2	0,1	0,1	0,3	0,1	0,2
Entreprises privées du secteur productif	0,0	0,0	7,6	14,6	10,6	7,3
Entreprises individuelles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Coopératives et groupements villageois	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	0,0	0,0	0,9	0,2	0,1	4,0
Personnels des banques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	1,1	1,6	12,5	19,0	14,5	16,5

Tableau 5.3.2. Répartition selon la nature du dépôt	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôt à terme	1,1	1,6	12,5	19,0	14,5	16,5
Epargne à régime spécial	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bon de caisse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Certificat de dépôt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	1,1	1,6	12,5	19,0	14,5	16,5

Tableau 5.3.3. Répartition selon la nature de la clientèle	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	0,0	0,1	2,4	11,3	8,4	5,7
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	0,3	0,6	2,7	2,4	1,1	1,2
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	0,5	0,8	3,2	1,2	2,3	1,9
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	0,1	0,1	2,5	0,7	0,8	7,1
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	0,0	0,0	0,0	0,6	0,7	0,5
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	0,0	0,0	1,0	2,5	1,3	0,1
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Non déterminée	0,1	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0
Total	1,1	1,6	12,5	19,0	14,5	16,5

5.4. TAUX CREDITEURS (moyenne pondéré, en %)

Tableau 5.4.1. Taux d'intérêt par nature du créiteur	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	-	-	-	2,75	3,53	1,94
Particuliers	-	2,16	2,40	2,30	2,67	0,60
Clientèle financière	-	3,06	2,26	2,50	3,20	3,24
Sociétés d'Etat et EPIC	-	-	-	-	-	-
Assurances-Caisses de retraite	-	2,88	1,77	3,00	4,75	1,25
Entreprises privées du secteur productif	-	1,50	4,25	4,19	4,06	3,83
Entreprises individuelles	-	3,00	-	1,50	1,50	0,00
Coopératives et groupements villageois	-	-	1,73	3,00	-	-
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	-	-	3,25	2,90	3,41	1,15
Personnel de banque	-	-	-	-	-	-
Total	-	2,01	3,22	3,76	3,71	3,39

Tableau 5.4.2. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôt à terme	-	2,01	3,22	3,76	3,71	3,39
Epargne à régime spécial	-	-	-	-	-	-
Bon de caisse	-	-	-	-	-	-
Certificat de dépôt	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	2,01	3,22	3,76	3,71	3,39

Tableau 5.4.3. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	-	2,27	2,90	4,00	4,15	3,99
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	-	1,94	2,16	2,29	3,31	2,64
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	-	2,20	2,43	2,14	2,87	3,15
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	-	3,10	2,16	3,12	3,61	3,41
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	-	-	5,25	3,10	3,00	1,32
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	-	-	-	5,00	3,96	1,68
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	-	-	-	2,01	-	-
Non déterminée	-	-	5,00	-	-	-
Total	-	2,01	3,22	3,76	3,71	3,39

6. MALI**6.1. CREDITS MIS EN PLACE (milliards de FCFA)**

Tableau 6.1.1. Répartition par nature du débiteur	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	48,7	14,5	0,2	34,2	2,1	4,6
Particuliers	27,8	53,0	62,3	66,2	106,3	115,7
Clientèle financière	6,8	6,2	10,3	8,6	3,6	9,4
Sociétés d'Etat et EPIC	16,7	16,7	18,4	19,8	20,0	45,9
Assurances-Caisses de retraite	0,5	0,1	0,0	1,0	0,4	0,1
Entreprises privées du secteur productif	144,8	221,0	218,6	279,7	318,3	571,7
Entreprises individuelles	17,8	27,1	26,7	23,9	66,2	90,5
Coopératives et groupements villageois	42,9	34,6	15,4	8,3	7,7	16,3
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	1,2	1,5	0,3	11,1	1,6	34,3
Personnels des banques	2,9	1,9	3,5	3,5	3,9	13,3
Total	310,0	376,7	355,8	456,4	530,1	901,7

Tableau 6.1.2. Répartition par objet du crédit	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Habitation	2,4	6,5	6,0	3,1	3,3	6,7
Exportation	0,9	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0
Equipement	23,3	17,3	16,1	34,1	59,7	85,7
Consommation	21,1	37,2	74,1	40,8	71,6	96,0
Trésorerie	244,1	261,6	223,2	346,5	379,1	700,1
Autres	18,2	53,9	36,2	31,8	16,4	13,2
Total	310,0	376,7	355,8	456,4	530,1	901,7

Tableau 6.1.3. Répartition par durée du crédit	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	49,3	32,1	24,0	38,3	30,6	48,8
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	60,5	114,5	71,5	72,3	90,4	146,9
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	47,8	65,8	96,1	143,9	179,8	351,5
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	83,0	65,9	55,2	75,3	82,5	132,6
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	29,5	27,9	40,3	32,3	30,3	39,0
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	29,2	54,5	59,8	82,7	83,3	130,8
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	10,5	13,0	7,2	8,6	29,8	41,1
Plus de 10 ans	0,2	3,2	1,7	3,0	3,4	10,9
Total	310,0	376,7	355,8	456,4	530,1	901,7

6.2. TAUX D'INTERET DEBITEUR (moyenne pondéré, en %)

Tableau 6.2.1. Taux d'intérêt par nature du débiteur	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	8,42	8,29	9,83	8,22	11,81	10,95
Particuliers	12,57	12,03	11,57	11,18	10,60	10,58
Clientèle financière	7,11	8,06	9,03	9,46	8,59	7,38
Sociétés d'Etat et EPIC	8,63	8,77	8,74	8,48	9,09	8,82
Assurances-Caisses de retraite	12,94	11,75	14,50	12,00	10,33	12,30
Entreprises privées du secteur productif	9,67	9,70	9,44	9,53	9,14	9,02
Entreprises individuelles	11,98	11,34	10,87	11,43	11,47	11,38
Coopératives et groupements villageois	10,80	10,73	10,15	9,44	10,79	8,40
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	12,49	10,66	5,19	9,09	11,14	11,10
Personnels des banques	2,96	2,68	2,90	2,36	1,99	2,95
Total	9,74	9,98	9,75	9,65	9,35	9,26

Tableau 6.2.2. Taux d'intérêt par objet du crédit	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Habitation	10,91	9,28	8,83	9,63	8,10	8,44
Exportation	11,35	11,61	10,19	6,00	-	-
Equipement	9,46	10,28	10,03	10,14	9,87	9,90
Consommation	12,80	12,34	11,24	11,32	11,04	10,59
Trésorerie	9,47	9,83	9,25	9,38	8,96	9,09
Autres	10,94	9,77	10,63	10,51	8,08	8,36
Total	9,74	9,98	9,75	9,66	9,35	9,26

Tableau 6.2.3. Taux d'intérêt selon la durée du créc	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	8,93	10,14	10,73	9,38	6,73	7,61
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	10,33	9,81	9,48	9,74	9,17	9,00
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	9,84	10,16	9,78	10,03	9,42	9,34
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	9,97	10,37	9,56	10,07	10,26	9,99
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	11,90	11,59	11,09	11,14	10,78	10,97
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	9,37	9,87	10,05	9,74	10,40	9,94
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	8,23	8,82	8,52	7,90	8,75	8,72
Plus de 10 ans	3,52	7,05	6,84	7,22	5,62	5,42
Total	9,74	9,98	9,75	9,65	9,35	9,26

6.3. LES DEPOTS A L'OUVERTURE DE NOUVEAUX COMPTES

Tableau 6.3.1. Répartition selon la nature de la clientèle	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	5,9	15,9	17,6	36,8	33,4	33,8
Particuliers	35,6	40,2	43,1	65,3	57,6	107,6
Clientèle financière	20,5	11,1	5,0	1,7	0,4	4,5
Sociétés d'Etat et EPIC	26,8	32,4	36,7	17,2	11,2	20,5
Assurances-Caisses de retraite	19,8	10,7	10,3	15,5	1,2	9,3
Entreprises privées du secteur productif	34,9	69,7	58,4	68,2	122,0	161,6
Entreprises individuelles	1,4	1,4	1,4	1,5	3,5	3,4
Coopératives et groupements villageois	0,6	0,1	0,3	0,4	1,0	0,8
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	5,0	6,1	5,5	16,6	13,5	17,0
Personnel des banques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Total	150,2	187,8	178,4	223,1	243,8	358,4

Tableau 6.3.2. Répartition selon la nature du dépôt	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôt à terme	148,4	186,8	178,4	222,7	241,2	353,4
Epargne à régime spécial	0,0	0,1	0,0	0,4	2,6	5,0
Bon de caisse	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Certificat de dépôt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,7	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	150,2	187,8	178,4	223,1	243,8	358,4

Tableau 6.3.3. Répartition selon la nature de la clientèle	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	31,0	24,1	13,5	15,3	19,7	14,4
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	47,8	65,3	42,0	82,6	90,0	68,6
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	16,9	30,4	17,3	27,4	30,0	39,3
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	24,5	30,7	16,4	29,7	23,8	94,5
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	9,6	8,8	4,7	11,5	8,9	36,3
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	19,4	14,4	53,8	42,0	30,0	78,6
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	0,0	0,0	0,0	9,6	41,4	26,7
Non déterminée	1,1	14,1	30,6	5,2	0,0	0,0
Total	150,2	187,8	178,4	223,2	243,8	358,4

6.4. TAUX CREDITEURS (moyenne pondéré, en %)

Tableau 6.4.1. Taux d'intérêt par nature du créiteur	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	5,03	4,67	5,09	5,10	4,79	4,87
Particuliers	4,39	4,30	4,30	4,20	4,15	4,34
Clientèle financière	3,32	3,79	4,67	4,29	3,39	3,64
Sociétés d'Etat et EPIC	5,54	5,43	5,35	5,01	5,43	4,85
Assurances-Caisses de retraite	5,20	5,27	5,25	5,39	5,01	4,82
Entreprises privées du secteur productif	4,64	4,86	5,10	5,13	5,16	5,18
Entreprises individuelles	4,32	4,16	3,98	3,97	3,78	4,26
Coopératives et groupements villageois	4,38	4,17	3,86	3,90	4,42	3,88
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	5,20	4,33	4,44	4,67	4,54	4,96
Personnel des banques	6,50	4,85	-	3,15	6,00	5,75
Total	4,70	4,80	5,00	4,84	4,86	4,84

Tableau 6.4.2. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôt à terme	4,71	4,81	5,00	4,84	4,86	4,83
Epargne à régime spécial	4,48	4,34	-	4,96	4,65	4,70
Bon de caisse	-	-	-	-	-	-
Certificat de dépôt	-	-	-	-	-	-
Autres	3,55	1,91	-	-	-	-
Total	4,70	4,80	5,00	4,84	4,86	4,84

Tableau 6.4.3. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	4,48	4,79	4,61	4,61	3,76	4,84
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	4,89	4,63	5,15	5,15	5,42	5,22
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	4,19	4,31	4,18	4,34	4,13	4,85
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	4,31	4,21	3,97	4,46	4,46	4,39
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	4,16	4,23	3,98	4,33	3,76	4,44
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	5,04	4,92	5,29	4,67	5,13	4,96
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	-	-	-	4,69	5,12	4,74
Non déterminée	4,80	4,77	4,69	4,21	-	-
Total	4,70	4,80	5,00	4,84	4,86	4,84

7. NIGER**7.1. CREDITS MIS EN PLACE (milliards de FCFA)**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	0,6	1,0	0,9	1,2	3,4	3,7
Particuliers	20,0	33,6	41,3	44,3	76,8	105,6
Clientèle financière	2,7	0,0	0,4	0,7	1,5	1,1
Sociétés d'Etat et EPIC	14,7	5,5	11,2	6,0	6,5	3,6
Assurances-Caisses de retraite	1,5	0,1	0,2	0,1	0,0	0,2
Entreprises privées du secteur productif	17,1	42,9	68,5	60,1	67,1	85,9
Entreprises individuelles	46,8	50,9	70,2	86,3	74,6	74,6
Coopératives et groupements villageois	2,2	3,4	2,0	5,0	3,1	3,1
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	0,7	0,5	0,5	1,7	2,1	2,7
Personnels des banques	1,2	1,8	2,3	2,4	1,2	2,5
Total	107,4	139,7	197,5	207,7	236,3	283,0

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Habitation	2,7	14,3	9,8	7,3	9,4	10,5
Exportation	0,0	0,0	0,0	0,0	2,1	6,9
Equipement	11,9	12,7	14,1	18,2	10,5	7,1
Consommation	12,3	18,3	32,9	35,0	68,4	92,0
Trésorerie	76,6	74,3	116,3	132,4	123,5	147,0
Autres	3,8	20,1	24,4	14,8	22,5	19,6
Total	107,4	139,7	197,5	207,7	236,3	283,0

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	35,1	37,5	57,8	67,6	66,1	59,0
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	12,7	17,9	21,4	34,2	19,2	34,5
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	9,0	11,9	12,2	21,2	18,3	29,0
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	22,6	16,5	21,2	22,8	32,8	53,3
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	13,0	20,0	20,5	13,4	29,9	21,4
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	12,9	29,1	35,1	39,8	55,8	69,5
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	0,9	6,7	25,2	7,0	13,3	15,8
Plus de 10 ans	1,2	0,2	4,2	1,6	0,8	0,5
Total	107,4	139,7	197,5	207,7	236,3	283,0

7.2. TAUX D'INTERET DEBITEUR (moyenne pondéré, en %)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	11,17	5,47	11,25	12,56	11,38	11,94
Particuliers	13,46	13,27	12,36	12,72	12,00	11,63
Clientèle financière	12,00	8,50	11,79	12,58	14,24	13,17
Sociétés d'Etat et EPIC	10,69	8,81	9,27	10,62	10,48	9,24
Assurances-Caisses de retraite	10,30	6,33	12,25	12,94	13,33	13,00
Entreprises privées du secteur productif	12,78	10,90	9,76	10,16	10,54	10,92
Entreprises individuelles	13,15	12,65	13,03	12,72	12,11	11,79
Coopératives et groupements villageois	11,74	11,61	11,26	10,54	10,55	10,62
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	10,80	8,51	10,23	11,45	10,67	10,88
Personnels des banques	2,73	3,36	3,58	3,17	2,98	2,63
Total	12,05	11,63	11,30	11,66	11,18	11,22

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Habitation	11,19	11,57	9,43	10,70	10,42	10,24
Exportation	-	-	17,00	-	-	-
Equipement	11,84	11,52	10,87	11,34	11,53	11,65
Consommation	12,83	12,99	12,44	12,49	11,99	11,51
Trésorerie	12,14	12,06	11,42	11,77	11,35	11,28
Autres	12,68	11,16	12,12	12,19	11,20	10,59
Total	12,05	11,63	11,30	11,66	11,18	11,22

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	12,90	12,64	11,47	12,04	11,80	11,94
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	12,65	11,67	11,72	11,37	11,73	10,34
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	13,26	12,62	13,40	11,90	12,18	11,60
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	11,57	11,71	12,50	12,23	11,39	11,58
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	13,16	11,61	11,14	12,54	11,67	11,94
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	11,43	11,84	12,12	11,99	11,60	11,47
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	8,43	10,65	8,93	9,49	9,32	10,64
Plus de 10 ans	3,02	1,80	5,46	5,77	7,77	4,63
Total	12,05	11,63	11,30	11,66	11,18	11,22

7.3. LES DEPOTS A L'OUVERTURE DE NOUVEAUX COMPTES

Tableau 7.3.1. Répartition selon la nature de la clientèle	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	1,07	1,2	8,0	11,1	12,8	24,4
Particuliers	3,61	8,2	6,9	10,7	9,4	37,7
Clientèle financière	2,56	2,2	2,2	1,4	4,1	11,0
Sociétés d'Etat et EPIC	2,83	12,5	23,4	17,3	6,5	6,7
Assurances-Caisses de retraite	2,72	3,3	5,8	2,8	5,9	4,9
Entreprises privées du secteur productif	3,8	11,8	5,8	19,7	27,8	17,3
Entreprises individuelles	2,53	0,4	1,2	1,2	6,6	2,6
Coopératives et groupements villageois	0,58	0,8	1,6	1,5	0,7	0,4
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	1,84	3,8	4,6	0,9	10,0	6,9
Personnel de banques	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	21,6	44,2	59,5	66,6	83,8	112,0

Tableau 7.3.2. Répartition selon la nature du dépôt	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôt à terme	21,28	44,2	59,3	65,0	83,8	112,0
Epargne à régime spécial	0,12	0,0	0,0	1,5	0,0	0,0
Bon de caisse	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Certificat de dépôt	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,16	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Total	21,6	44,2	59,5	66,6	83,8	112,0

Tableau 7.3.3. Répartition selon la nature de la clientèle	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	3,62	7,6	2,4	8,4	12,3	12,1
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	1,38	9,4	3,7	13,9	15,4	13,0
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	5,36	10,1	11,1	18,6	16,4	16,7
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	5,71	10,4	31,4	16,5	27,2	23,1
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	0,18	2,7	4,6	2,1	5,4	6,5
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	2,82	2,2	4,1	6,6	6,4	35,0
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	0	0,0	0,0	0,0	0,8	5,6
Non déterminée	2,49	1,8	2,2	0,6	0,0	0,0
Total	21,6	44,2	59,5	66,6	83,8	112,0

7.4. TAUX CREDITEURS (moyenne pondéré, en %)

Tableau 7.4.1. Taux d'intérêt par nature du créateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	3,01	4,03	5,12	5,09	5,26	5,40
Particuliers	4,63	4,59	4,80	4,69	4,60	4,84
Clientèle financière	5,22	4,74	5,10	5,00	5,08	5,00
Sociétés d'Etat et EPIC	4,47	4,46	4,07	4,52	5,06	5,03
Assurances-Caisses de retraite	5,32	5,25	5,80	5,72	5,67	5,74
Entreprises privées du secteur productif	4,61	4,69	4,78	5,29	5,18	4,79
Entreprises individuelles	4,64	4,34	4,97	4,63	4,29	4,27
Coopératives et groupements villageois	4,24	3,79	3,91	4,07	3,99	3,63
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	4,25	4,60	4,81	4,49	4,81	5,02
Personnel de banques	-	-	-	-	-	-
Total	4,82	4,68	4,99	5,23	5,07	5,17

Tableau 7.4.2. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôt à terme	4,85	4,67	4,98	5,22	5,08	5,17
Epargne à régime spécial	5,5	3,61	3,97	3,57	-	-
Bon de caisse	-	-	-	-	-	-
Certificat de dépôt	-	-	-	-	-	-
Autres	3,52	-	6,00	-	-	-
Total	4,82	4,67	4,99	5,23	5,08	5,17

Tableau 7.4.3. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	4,53	4,24	4,35	5,25	4,45	4,81
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	4,18	4,16	4,89	4,79	4,43	4,93
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	4,72	4,34	4,77	4,59	4,81	4,79
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	5,12	4,82	5,32	5,15	5,31	5,31
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	5,46	4,80	5,18	4,79	5,19	5,46
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	5,15	5,24	5,47	5,27	5,27	4,89
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	-	-	-	-	-	-
Non déterminée	3,09	5,20	4,46	3,82	-	-
Total	4,82	4,67	4,98	5,23	5,04	5,17

8. SENEGAL**8.1. CREDITS MIS EN PLACE (milliards de FCFA)**

Tableau 8.1.1. Répartition par nature du débiteur	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	0,0	22,9	17,0	94,5	36,3	41,5
Particuliers	82,8	107,3	181,6	191,3	205,7	236,4
Cientèle financière	1,9	1,2	2,1	8,3	7,5	7,8
Sociétés d'Etat et EPIC	106,5	42,1	42,2	40,1	37,0	29,2
Assurances-Caisses de retraite	0,1	0,0	0,0	0,0	5,0	0,0
Entreprises privées du secteur productif	892,0	824,3	855,3	1 048,1	1 243,8	1 346,6
Entreprises individuelles	21,8	18,1	18,6	21,5	20,3	19,2
Coopératives et groupements villageois	13,7	9,9	15,2	18,2	19,5	22,7
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	3,1	6,2	3,9	3,1	3,8	31,8
Personnels des banques	3,6	3,2	4,6	6,1	6,6	9,4
Total	1 125,6	1 035,2	1 140,4	1 431,1	1 585,5	1 744,7

Tableau 8.1.2. Répartition par objet du crédit	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Habitation	33,1	32,0	28,3	31,2	30,6	32,7
Exportation	0,1	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0
Equipement	233,6	177,8	189,2	255,2	224,6	295,0
Consommation	29,1	43,4	66,2	61,7	63,7	92,8
Trésorerie	803,8	725,5	775,0	947,0	1 106,7	1 085,0
Autres	25,9	56,5	81,4	136,1	160,0	239,2
Total	1 125,6	1 035,2	1 140,4	1 431,1	1 585,5	1 744,7

Tableau 8.1.3. Répartition par durée du crédit	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	549,6	454,0	403,7	540,9	675,2	675,0
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	252,3	224,5	267,7	354,9	261,8	318,8
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	62,6	42,4	80,2	57,5	74,4	113,8
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	42,3	25,3	78,2	97,2	184,5	102,2
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	40,3	72,1	49,2	62,9	67,1	85,8
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	128,5	149,9	205,4	253,6	256,6	303,0
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	37,6	53,0	44,0	48,9	50,9	127,2
Plus de 10 ans	12,4	13,9	11,9	15,3	15,1	19,0
Total	1 125,6	1 035,2	1 140,4	1 431,1	1 585,5	1 744,7

8.2. TAUX D'INTERET DEBITEUR (moyenne pondéré, en %)

Tableau 8.2.1. Taux d'intérêt par nature du débiteur	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	-	6,63	9,94	10,31	9,17	7,74
Particuliers	10,26	10,22	10,15	10,05	9,65	9,42
Cientèle financière	8,32	6,82	9,12	8,71	8,00	8,94
Sociétés d'Etat et EPIC	6,54	7,71	6,83	6,95	8,72	7,93
Assurances-Caisses de retraite	2,38	-	-	-	-	-
Entreprises privées du secteur productif	5,69	6,11	6,77	6,86	6,44	5,89
Entreprises individuelles	11,78	11,81	11,18	10,72	10,48	11,14
Coopératives et groupements villageois	8,69	10,21	9,80	9,93	9,87	9,71
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	11,11	10,46	10,50	10,86	11,14	10,87
Personnels des banques	2,59	2,17	2,31	2,34	1,88	2,00
Total	6,25	6,76	7,47	7,44	7,02	6,61

Tableau 8.2.2. Taux d'intérêt par objet du crédit	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Habitation	8,05	8,10	8,30	8,42	7,94	7,70
Exportation	9,25	-	6,01	-	-	-
Equipement	7,56	8,17	9,17	8,40	8,90	8,53
Consommation	11,36	10,98	10,50	10,11	9,81	9,00
Trésorerie	5,65	6,00	6,61	6,58	6,04	5,35
Autres	8,66	8,97	10,00	10,52	9,76	9,79
Total	6,25	6,76	7,47	7,44	7,02	6,61

Tableau 8.2.3. Taux d'intérêt selon la durée du cré	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	4,60	5,01	5,61	5,80	5,32	4,73
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	6,34	6,99	7,77	7,91	6,70	5,71
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	8,23	8,39	8,57	9,43	8,51	8,52
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	10,49	9,60	9,47	8,75	8,32	9,07
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	10,08	9,82	9,51	9,21	9,83	9,10
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	9,83	9,80	10,00	9,53	9,30	9,26
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	8,88	8,89	9,09	9,33	9,08	8,58
Plus de 10 ans	6,45	6,91	6,70	7,25	6,47	5,63
Total	6,25	6,76	7,47	7,44	7,02	6,61

8.3. LES DEPOTS A L'OUVERTURE DE NOUVEAUX COMPTES

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	25,0	30,9	30,8	38,7	56,0	72,9
Particuliers	138,6	135,8	132,9	139,6	156,6	132,0
Clientèle financière	57,9	58,3	62,3	26,6	25,9	49,1
Sociétés d'Etat et EPIC	82,8	56,4	53,7	12,7	48,7	50,7
Assurances-Caisses de retraite	72,1	48,9	70,8	56,9	66,3	53,2
Entreprises privées du secteur productif	270,2	171,8	223,7	268,9	270,1	285,3
Entreprises individuelles	5,4	11,8	10,8	8,3	19,0	5,9
Coopératives et groupements villageois	4,5	4,9	8,8	7,7	7,2	4,3
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	19,8	9,8	13,1	28,9	45,7	79,5
personnel des banques	0,4	0,1	0,2	0,0	0,3	0,2
Total	676,9	528,6	607,1	588,4	695,9	733,2

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôt à terme	647,4	516,3	576,0	554,5	658,5	678,7
Epargne à régime spécial	4,6	5,4	16,5	21,1	14,5	18,5
Bon de caisse	21,6	4,3	12,6	12,8	22,7	107,0
Certificat de dépôt	3,2	2,6	1,9	0,0	0,1	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	676,9	528,6	607,1	588,4	695,9	733,2

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	122,8	77,3	84,3	119,0	150,0	96,5
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	177,0	174,2	191,0	163,3	205,1	236,9
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	101,3	53,0	41,1	57,7	81,7	129,0
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	64,1	45,0	45,2	61,0	77,8	93,8
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	47,6	20,9	31,7	30,4	33,1	23,4
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	149,1	129,8	172,9	121,1	104,7	98,3
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	11,1	24,0	34,9	29,4	32,6	44,3
Non déterminée	3,8	4,3	6,1	6,4	11,0	11,0
Total	676,9	528,6	607,1	588,4	695,9	733,2

8.4. TAUX CREDITEURS (moyenne pondéré, en %)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	3,65	4,40	4,98	5,27	5,75	4,80
Particuliers	3,22	3,47	4,09	4,08	4,02	3,89
Clientèle financière	4,73	5,40	5,67	6,23	5,84	6,00
Sociétés d'Etat et EPIC	4,20	4,37	4,83	4,63	5,86	5,76
Assurances-Caisses de retraite	5,11	5,29	5,56	5,21	4,55	6,01
Entreprises privées du secteur productif	4,38	4,42	4,72	5,27	5,38	5,27
Entreprises individuelles	2,93	3,38	3,60	3,82	4,14	3,59
Coopératives et groupements villageois	3,11	3,04	3,58	3,83	3,96	3,59
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	3,35	3,63	4,01	4,31	4,41	5,43
Personnel des banques	3,57	3,71	3,53	3,50	3,87	3,86
Total	4,26	4,36	4,79	5,00	5,02	5,20

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôt à terme	4,28	4,36	4,79	4,99	5,04	5,22
Epargne à régime spécial	3,58	3,75	4,47	4,61	4,26	4,44
Bon de caisse	3,07	3,58	4,39	4,09	4,22	3,91
Certificat de dépôt	-	-	4,75	-	5,00	0,00
Autres	4,91	3,76	-	-	-	-
Total	4,26	4,36	4,79	5,00	5,02	5,20

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	3,49	3,80	4,89	4,64	4,01	4,51
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	3,78	4,03	4,33	4,50	5,22	5,08
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	3,90	4,32	4,26	4,30	4,97	5,09
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	4,25	4,04	4,46	4,71	4,62	4,64
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	5,22	4,58	5,07	5,07	4,81	4,72
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	5,37	5,08	5,08	6,04	5,71	5,63
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	5,24	5,04	5,13	5,72	6,41	6,26
Non déterminée	3,49	3,59	3,65	3,72	3,89	3,73
Total	4,26	4,36	4,78	5,00	5,02	5,20

9. TOGO

9.1. CREDITS MIS EN PLACE (milliards de FCFA)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	0,0	1,3	7,4	6,7	11,9	13,2
Particuliers	15,2	25,5	38,5	39,5	48,6	52,5
Clientèle financière	0,0	0,3	0,4	1,7	1,4	20,9
Sociétés d'Etat et EPIC	3,6	7,1	2,8	2,9	7,1	13,5
Assurances-Caisses de retraite	0,0	1,6	0,2	1,2	0,0	2,1
Entreprises privées du secteur productif	61,0	76,7	85,6	95,6	124,9	124,4
Entreprises individuelles	5,3	9,6	21,1	24,1	30,8	60,4
Coopératives et groupements villageois	0,3	0,3	1,7	0,5	1,6	1,6
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	0,7	0,7	0,2	0,4	0,7	5,2
Personnels des banques	1,6	2,1	2,2	3,5	4,2	3,9
Total	87,5	125,3	160,0	176,1	231,2	297,7

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Habitation	3,6	8,0	5,6	10,3	6,5	13,8
Exportation	0,3	0,0	0,7	0,0	0,4	6,6
Equipement	12,6	15,0	19,5	21,1	25,5	30,5
Consommation	12,3	17,1	31,2	24,8	37,7	54,8
Trésorerie	56,9	84,1	89,9	106,7	106,9	123,8
Autres	1,8	1,1	13,0	13,1	54,3	68,3
Total	87,5	125,3	160,0	176,1	231,2	297,7

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	8,7	12,9	4,1	11,0	11,7	14,9
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	18,3	27,1	37,6	30,9	32,5	57,5
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	8,5	28,4	39,5	42,8	55,1	70,3
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	5,9	10,8	9,5	7,6	12,3	25,1
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	8,8	7,1	10,1	12,5	27,3	19,9
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	25,9	34,8	51,0	61,7	76,6	86,8
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	10,8	3,7	7,5	8,6	14,2	21,0
Plus de 10 ans	0,6	0,4	0,7	1,2	1,5	2,1
Total	87,5	125,3	160,0	176,1	231,2	297,7

9.2. TAUX D'INTERET DEBITEUR (moyenne pondéré, en %)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	9,00	10,14	8,90	8,50	9,33	7,35
Particuliers	14,07	11,52	11,38	11,29	11,13	10,91
Clientèle financière	-	9,10	10,67	10,17	10,09	7,27
Sociétés d'Etat et EPIC	10,02	10,94	8,50	9,50	9,59	8,07
Assurances-Caisses de retraite	-	10,50	10,00	10,50	13,00	12,36
Entreprises privées du secteur productif	9,25	9,94	9,63	9,52	9,04	9,07
Entreprises individuelles	12,79	11,46	10,70	10,94	11,18	10,71
Coopératives et groupements villageois	9,75	11,57	11,86	12,33	11,68	6,94
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	6,12	11,31	11,31	11,24	11,70	9,21
Personnels des banques	5,87	5,62	4,86	4,34	4,66	4,71
Total	10,31	10,27	9,82	9,97	9,65	9,54

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Habitation	10,87	10,10	9,46	9,77	9,68	8,87
Exportation	14,30	-	10,23	12,00	11,63	11,31
Equipement	11,02	10,15	9,67	9,33	9,61	9,69
Consommation	14,22	11,92	11,59	11,48	11,48	11,05
Trésorerie	9,43	10,09	9,74	9,84	9,83	9,62
Autres	12,29	10,95	9,62	10,16	8,54	8,67
Total	10,31	10,27	9,82	9,97	9,64	9,54

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	9,22	10,33	11,25	10,27	11,06	10,36
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	10,91	10,66	10,28	10,37	10,66	10,30
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	10,94	10,54	9,42	9,64	9,27	9,30
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	11,72	10,58	10,97	10,94	9,93	9,37
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	12,02	11,23	10,51	10,60	10,11	9,64
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	12,10	10,90	10,39	10,41	10,01	10,04
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	8,92	7,68	9,10	9,11	9,31	8,30
Plus de 10 ans	3,76	8,93	4,94	6,08	5,68	5,45
Total	10,31	10,27	9,82	9,97	9,64	9,54

9.3. LES DEPOTS A L'OUVERTURE DE NOUVEAUX COMPTES

Tableau 9.3.1. Répartition selon la nature de la clientèle	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	59,15	40,1	52,0	60,4	103,5	147,6
Particuliers	20,8	30,5	35,2	62,0	58,0	170,7
Clientèle financière	67,91	65,7	26,9	21,9	51,0	74,7
Sociétés d'Etat et EPIC	23,48	33,1	55,2	89,9	38,9	72,2
Assurances-Caisses de retraite	73,17	104,6	90,7	85,6	120,0	150,6
Entreprises privées du secteur productif	48,8	38,8	43,6	87,5	160,0	155,7
Entreprises individuelles	10,17	9,4	16,0	19,6	30,0	66,8
Coopératives et groupements villageois	2,48	4,3	11,4	4,7	4,8	4,2
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	19,08	14,9	36,7	16,1	13,4	20,4
Personnel de banques	0,01	0,0	2,9	2,9	3,4	2,5
Total	325,0	341,4	370,6	450,7	583,0	871,0

Tableau 9.3.2. Répartition selon la nature du dépôt	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôt à terme	320,43	338,4	365,3	447,8	583,0	871,0
Epargne à régime spécial	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bon de caisse	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Certificat de dépôt	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	4,59	3,1	5,4	2,9	0,0	0,0
Total	325,0	341,4	370,6	450,7	583,0	871,0

Tableau 9.3.3. Répartition selon la nature de la clientèle	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	246,02	268,6	241,9	240,5	340,1	405,8
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	52,26	52,6	74,9	81,6	128,3	263,0
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	4,7	4,3	21,7	86,0	38,1	68,8
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	1,03	1,6	15,4	10,7	18,9	53,5
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	0,38	0,5	0,1	6,7	5,8	7,1
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	10,88	10,7	11,1	21,2	48,6	50,8
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	0	0,0	2,0	3,9	3,1	22,0
Non déterminée	9,74	3,3	3,6	0,0	0,0	0,0
Total	325,0	341,4	370,6	450,7	583,0	871,0

9.4. TAUX D'INTERET CREDITEURS (moyenne pondéré, en %)

Tableau 9.4.1. Taux d'intérêt par nature du créditeur	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Etat et organismes assimilés	4,37	4,28	4,57	4,57	4,77	4,64
Particuliers	3,86	4,95	4,12	3,98	3,95	4,37
Clientèle financière	5,42	5,13	5,28	4,37	4,29	5,39
Sociétés d'Etat et EPIC	5,2	4,77	4,32	4,62	4,32	4,85
Assurances-Caisses de retraite	4,86	5,15	5,04	4,99	5,01	5,18
Entreprises privées du secteur productif	4,02	4,48	4,52	4,71	4,55	4,82
Entreprises individuelles	3,57	3,65	3,67	4,06	4,49	4,65
Coopératives et groupements villageois	3,70	4,18	5,08	4,58	4,51	5,01
Divers (ONG, amicales, syndicats, etc.)	3,76	3,64	4,03	3,84	3,76	3,90
Personnel de banques	2,75	-	4,50	4,51	4,43	4,05
Total	4,63	4,80	4,65	4,61	4,55	4,85

Tableau 9.4.2. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôt à terme	4,66	4,83	4,65	4,62	4,55	4,85
Epargne à régime spécial	-	-	-	-	-	-
Bon de caisse	-	-	-	-	-	-
Certificat de dépôt	-	-	-	-	-	-
Autres	0,77	-	-	3,98	-	-
Total	4,63	4,80	4,65	4,61	4,55	4,85

Tableau 9.4.3. Taux d'intérêt par nature du dépôt	2006	2007	2008	2009	2010	2011
inf ou égale à 1 mois	4,66	4,91	4,61	4,51	4,62	4,59
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	4,7	4,61	4,65	4,35	4,25	4,90
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	3,69	4,26	5,43	5,30	5,40	5,01
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	3,59	4,32	3,93	4,18	4,68	5,44
sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans	3,39	3,99	4,25	4,26	4,45	4,44
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	4,52	4,45	5,17	4,80	4,15	5,21
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	-	0,18	-	3,23	5,02	4,61
Non déterminée	1,36	0,31	2,54	4,88	-	-
Total	4,63	4,80	4,65	4,61	4,55	4,85



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int